

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 05122

Numéro SIREN : 422 464 313

Nom ou dénomination : P.R.O. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2019 sous le numéro de dépôt 42480

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/42480

Déposant :

Nom/dénomination : P.R.O. DISTRIBUTION

Forme juridique :

N° SIREN : 422 464 313

N° gestion : 2000 B 05122



Groupe PRODISTRIBUTION

Comptes Consolidés

Au 31 décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL



GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

1	BILAN	3
2	COMPTE DE RESULTAT	5
2.1	Compte de résultat	5
2.2	Compte de résultat global	6
3	TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE	7
4	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	9
5	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	10
5.1	Informations relatives à l'entreprise	10
5.2	Principes Comptables	10
5.2.1	Référentiel comptable	10
5.2.2	Base d'évaluation	11
5.2.3	Utilisation d'estimations et hypothèses	11
5.2.4	Principes de consolidation	12
5.2.5	Méthodes de valorisation	13
5.3	Événements significatifs de l'exercice 2018	16
5.3.1	Correction d'erreur	16
5.3.2	Acquisition / Cession de société	17
5.3.3	Autres événements	17
5.4	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	17
5.5	Capital social	17
5.6	Bons de souscription d'actions	17
5.7	Périmètre de consolidation	17
5.7.1	Identification des entreprises consolidées	18
5.8	Notes sur le bilan et le compte de résultat	21
5.8.1	Goodwill	21
5.8.2	Autres actifs non courants	22
5.8.3	Actifs courants	23
5.8.4	Dettes non courantes	24
5.8.5	Dettes courantes	25
5.8.6	Autres charges	25
5.8.7	Autres produits et charges opérationnels	26
5.8.8	Frais de personnel et effectif	26
5.8.9	Charge d'impôt sur le résultat	27
5.8.10	Engagements hors bilan et passifs éventuels	28
5.8.11	Actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5)	29
5.9	Informations complémentaires sur les instruments financiers (IFRS 7)	32
5.9.1	Valeur comptable des instruments financiers par catégories	32
5.9.2	Risque de crédit	32
5.9.3	Risques de taux d'intérêt	33
5.9.4	Risques de taux de change	34
5.9.5	Risques actions	34
5.10	Parties liées	35
5.11	Honoraires versés aux commissaires aux comptes	35



GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

1 BILAN

Bilan	Note	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Actif non courant				
Goodwill	5.8.1	39 623	39 623	40 642
Autres immobilisations incorporelles	5.8.2	8 858	7 984	8 734
Immobilisations corporelles	5.8.2	27 324	26 807	28 269
Actifs financiers	5.8.2	2 565	2 583	2 583
Impôts différés actifs	5.8.9	2 374	2 707	2 707
Total actif non courant	5.8.2	80 744	79 705	82 934
Actif courant				
Stocks	5.8.3	14 338	13 331	13 331
Clients	5.8.3	15 397	10 157	10 157
Autres créances:				
-Juste valeur instrument financier dérivé				
Promesse HLP Ouest		68 514	63 052	0
-Autres actifs courants	5.8.3	31 655	25 674	25 674
-Actifs d'impôts courants	5.8.3	1 231	1 005	1 005
Liquidités et quasi-liquidités				
Actif financiers à la juste valeur	5.8.3	227	243	243
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.8.3	12 758	13 559	13 559
Total actif courant		144 120	127 021	63 968
Actifs destinés à la vente ou activités non poursuivies.	5.8.11	41 422	41 422	41 422
TOTAL ACTIF		266 286	248 148	188 325

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Bilan	Note	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Capitaux propres				
Capital	4	1 714	1 714	1 714
Réserves	4	-5 639	381	-50 755
Résultat	4	7 974	5 101	8 330
Intérêts minoritaires Résultat	4	0	0	-6 796
Intérêts minoritaires Réserves	4	0	0	-5 119
Total capitaux propres	4	4 049	7 196	-52 628
Dettes non courantes				
Provisions pour risques et charges	5.8.4	1 613	1 373	1 373
Dettes financières à long terme	5.8.4	27 545	27 461	27 461
Passifs d'impôts non courants				
Total dettes non courantes		29 158	28 834	28 834
Dettes courantes				
Découverts bancaires	5.8.5	1 601	3 577	3 577
Emprunts et autres financements courants	5.8.5	80 952	62 114	62 114
Dettes fournisseurs	5.8.5	27 334	25 294	25 294
Autres passifs courants	5.8.5	13 258	16 660	16 660
Total dettes courantes	5.8.5	123 144	107 645	107 645
Passifs destinés à la vente ou activités non poursuivies.	5.8.11	109 935	104 474	104 474
TOTAL PASSIF		266 286	248 148	188 325



GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat

Compte de résultat	Notes	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Chiffre d'affaires		195 359	181 482	181 482
Achats de marchandises		-133 500	-124 825	-124 825
Autres charges	5.8.6	-23 145	-20 333	-20 333
Frais de personnel	5.8.8	-22 408	-21 749	-21 749
Impôts et taxes		-1 162	-1 165	-1 165
Dotations nettes aux amortissements		-3 404	-2 591	-2 591
Dotations/Reprises nettes aux provisions		-806	-54	-54
Autres charges et produits d'exploitation		1 195	1 464	1 464
Résultat opérationnel courant		12 129	12 229	12 229
Autres produits et charges opérationnels	5.8.7	-616	- 3 226	3
Résultat opérationnel		11 513	9 003	12 232
Produits de trésorerie		0	-45	-45
Coût de l'endettement financier brut		-2 064	-2 054	-2 054
Coût de l'endettement financier net		-2 064	-2 098	-2 098
Autres produits et charges financiers		87	309	309
Résultat financier		-1 977	-1 790	-1 790
Charge d'impôt sur le résultat	5.8.9	-1 484	-2 015	-2 015
Résultat net d'impôt des activités maintenues		8 052	5 198	8 427
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-78	-98	-98
Résultat net des sociétés destinées à la vente où activité non poursuivies.	5.8.11	0	0	-6 796
Résultat de l'ensemble consolidé		7 974	5 101	1 534
Résultat des minoritaires		0	0	-6 796

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Résultat net part du Groupe	7 974	8 330	8 330
-----------------------------	-------	-------	-------

2.2 Compte de résultat global

	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Résultat net d'impôt	7 974	5 101	1 534
Ecarts de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur I.D.R. nets d'impôts			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Effets fiscaux			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	7 974	5 101	1 534
Dont part du Groupe	7 974	5 101	8 330
Dont part des intérêts minoritaires			-6 796

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Tableau des flux de trésorerie	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Résultat net consolidé	7 974	5 101	8 330
Résultat des minoritaires			-6 796
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires	7 974	5 101	1 534
+ / - Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 664	5 982	2 753
+ / - Plus ou moins values de cession	647	-3	-3
+ / - Résultat net des sociétés cédées			6 796
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	78	98	98
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	12 363	11 177	11 177
+ coûts de l'endettement financier net	451	377	377
+ / - produits / charge d'impôts (y compris impôts différés)	847	2 474	2 474
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	13 661	14 028	14 028
- / + Impôt versé / encaissé	-1 260	-221	-221
+ / - variation de BFR lié à l'activité	-1 381	-466	-466
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 021	13 341	13 341
- Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations	-6 655	-5 720	-5 720
+ Encaissement liés aux cessions d'immobilisations		58	58
+/- Incidence des variations de périmètre (1)	-483	-3 150	-3 150
+/- Variation des prêts et avances consentis	-79	-265	-265
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 217	-9 076	-9 076
+ / - Autres mouvements	-501	-116	-116
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 247	-4 388	-4 388
- Nouveaux emprunts	6 701	17 302	17 302
- Remboursements d'emprunts	-6 043	-5 718	-5 718
- Intérêts financiers net versés	-451	-377	-377
Autres flux liés aux opérations de financement	-103		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 643	6 703	6 703
+/- Incidence des variations des cours des devises			
Variation de la trésorerie nette	1 160	10 968	10 968
Trésorerie d'ouverture (*)	10 225	-743	-743
Trésorerie de clôture (*)	11 385	10 225	10 225

(*) Correspond aux liquidités et quasi liquidités moins les concours bancaires courants.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Trésorerie de clôture	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Valeurs mobilières de placement à juste valeur	227	243	243
Soldes de banques et caisses	12 759	13 559	13 559
Concours bancaires courants	-1 601	-3 577	-3 577
	11 385	10 225	10 225



GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres	Capital	Réserves et résultat consolidés	Autres résultats	Total part du Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2017 Publié	1 714	-42 425		-40 711	-11 916	-52 627
Correction erreur - Périmètre HLP OUEST		51 136		51 136	11 916	63 051
Correction erreur – Dépréciation des actifs corporels et incorporels.		-3 229		-3 229	0	-3 229
Capitaux propres au 31/12/2017 après correction erreur	1 714	5 482		7 196	0	7 196
Ecart actuariel net d'impôt						
Distribution de dividendes		-11 997		-11 997		-11 997
Résultat au 31 décembre 2018		7 974		7 974		7 974
Variation de Capital						
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations (1)						
Instruments financiers : variations de juste valeur (2)						
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (3)						
Actualisation taux d'impôts		960		960		960
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)						
Variation de périmètre						
Autres		-82		-82		-82
Capitaux propres au 31/12/2018	1 714	2 335		4 049	0	4 049

5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

5.1 Informations relatives à l'entreprise

PRO DISTRIBUTION est une société par actions simplifiée de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le Groupe Pro Distribution ». Le siège social de la société est situé à Sèvres, 2 rue Troyon – 92310 SEVRES.

La Société PRO DISTRIBUTION a pour activité la prise et la gestion de participations de toute nature dans des sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la distribution alimentaire. Elle exerce également l'activité de prestataire de services dans les sociétés qu'elle contrôle.

En date du 17 décembre 2015, un pacte a été signé par les associés de Pro Distribution et HLP Ouest attestant de la promesse d'achat par FPLP du groupe HLP Ouest à partir de 2019. Cet accord a été prorogé en date du 27 juin 2019. Cet accord matérialise notamment l'engagement de Franprix Leader Price Holding de :

- Racheter 100% du sous-ensemble HLP Ouest à un prix minimum de 1€.
- Rembourser les créances inscrites en compte-courant de Pro-Distribution envers les sociétés du périmètre HLP Ouest à leurs valeurs nominales augmentées le cas échéant des intérêts.

5.2 Principes Comptables

5.2.1 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2018.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

La société mère n'ayant pas ses actions cotées sur un marché réglementé, le Groupe se trouve hors du champ d'application des normes IFRS 8 « Segments opérationnels » et IAS 33 « Résultat par action ».

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces textes sont les suivants :

Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » ;

Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2014-2016.

Les incidences de la première application de ces normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2018 n'ont pas entraîné d'impact significatif pour le Groupe.

Principaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2018

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

Principaux textes publiés par l'IASB et non adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2018

- Amendements au Cadre Conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Amendements à la norme IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- Amendements à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ;
- Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 sur la matérialité ;
- Améliorations résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2015-2017.

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des effets induits par la première application de ces textes, en particulier de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Le groupe PRO DISTRIBUTION n'applique pas par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2018.

5.2.2 Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Ce principe a été retenu compte tenu :

- des perspectives que porte la société HLP Ouest et ses filiales,
- ainsi que du soutien financier des actionnaires de la société Franprix Leader Price Holding formalisé par les avances en comptes courants consenties et la pacte signé avec la société Pro distribution en date du 27 juin 2019.

5.2.3 Utilisation d'estimations et hypothèses

Il est procédé à des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements, estimations et hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes portent en particulier sur :

- Les ristournes et coopérations commerciales ;

- Les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (note 5.8.4) ;
- Les dépréciations des actifs non courants et goodwill (note 5.8.1 & 5.8.2) ;
- Les impôts différés (note 5.8.9).

5.2.4 Principes de consolidation

Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la même date de clôture que les comptes consolidés.

PRO DISTRIBUTION consolide par intégration globale dès lors qu'un contrôle exclusif est exercé.

- **Éliminations**

Les transactions internes au groupe, les comptes réciproques au bilan et les résultats internes sont éliminés.

- **Regroupements d'entreprises**

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange.

Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charge en « Autres charges opérationnelles ».

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe), soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), contre réserves avant le 1^{er} janvier 2010.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

- **Goodwill**

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe 5.2.5 ci-après. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

- **Conversion des états financiers et des transactions en devises**

Toutes les sociétés du groupe sont situées dans la zone euro.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou au cours de couverture.

- **Impositions différées**

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires existant entre les bases taxables et les bases comptables des actifs et des passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable dans un délai raisonnablement déterminable.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi sont retenus pour déterminer les impôts différés.

5.2.5 Méthodes de valorisation

- **Goodwill**

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés acquises et la part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de la prise de contrôle.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur des écarts d'acquisition fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année. Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué à la clôture de chaque année. La valeur recouvrable est définie comme le plus haut de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Dans l'activité de grande distribution, la juste valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel + dotations aux amortissements opérationnels courants).

Dans le contexte de la poursuite des activités du groupe, la valeur recouvrable est déterminée en priorité à partir de la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés, généralement sur une durée n'excédant pas 5 ans. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le groupe.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme étant le magasin.

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs, ...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

☐ actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio Valeur Nette Comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil correspondant à la valeur de marché généralement constatée sur ce type d'établissement,

☐ actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La dépréciation irréversible des écarts d'acquisition est inscrite en autres produits et charges opérationnels. Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont immédiatement inscrits en autres produits et charges opérationnels.

• **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels, brevets, licences et marques. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque ces actifs sont acquis au travers d'un regroupement d'entreprises, ils sont reconnus de manière séparée de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, contrôlés par l'entreprise, susceptibles de générer des avantages économiques futurs et que leur juste valeur est déterminable de façon fiable.

Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Les immobilisations incorporelles sont classées en actifs à durée de vie finie ou indéfinie :

- Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test annuel de dépréciation. Compte tenu du caractère indéfiniment renouvelable des droits au bail et des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, ils ne sont donc pas amortis.
- Les immobilisations à durée de vie finie sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation :
 - Les logiciels de 3 à 5 ans

• **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- | | |
|--|-------------|
| – Terrains | - |
| – Construction – gros œuvre | 40 ans |
| – Etanchéité toiture et protection incendie de la coque | 15 ans |
| – Agencements et aménagements des terrains | 10 à 20 ans |
| – Agencements et aménagements des constructions | 5 à 10 ans |
| – Installations techniques, matériels et outillage industriels | 5 à 10 ans |
| – Matériels informatiques | 3 à 5 ans |

Les composants « Etanchéité toiture et protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors de rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Aucun coût d'emprunt n'est donc incorporé au coût des actifs.

• **Prix de revient des immobilisations**

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement, dans les comptes statutaires (et dans les comptes consolidés jusqu'au 31/12/2009).

Par dérogation à ce principe, et en conformité avec la norme IFRS3 révisée, le groupe comptabilise les frais d'acquisition de titres de participations en autres charges opérationnelles pour les acquisitions réalisées à compter du 01/01/2010.

• **Immobilisations en location-financement**

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement dont la valeur d'achat est significative figurent à l'actif, la dette correspondante figurant au passif.

• **Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé**

- Immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie finie : la valeur des immobilisations significatives est examinée à la date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices de perte de valeur. Si de tels indices existent la valeur recouvrable des immobilisations est estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif.
- Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : elles sont soumises à un test de perte de valeur au niveau du groupement d'unités génératrices de trésorerie selon la méthode présentée au paragraphe « Goodwill ».

• **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti.

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Ainsi, les frais de logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

• **Actifs et passifs financiers**

- Les dépôts et cautionnements constituent des actifs détenus jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût initial et font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation.
- Les liquidités et quasi-liquidités comprennent les liquidités et les placements financiers à court terme réalisés par les sociétés du groupe correspondant essentiellement à des SICAV de trésorerie. Ces actifs constituent des actifs financiers de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en contrepartie du résultat.
- Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale. À chaque exercice, les créances clients font l'objet d'une estimation sur la base d'une revue faite individuellement pour les créances significatives. Une provision pour dépréciation des créances clients est comptabilisée afin de tenir compte des éventuels risques de non-recouvrement.
- Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires ainsi que les dettes d'exploitation. Les passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

• **Provisions pour risques et charges**

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés et que les sorties futures de trésorerie corrélatives peuvent être estimées de manière fiable.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est partie fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

• **Engagements envers le personnel**

• **Avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite)**

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régimes dans lesquels le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de

prestations définies), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Le cas échéant, une provision figure dans les comptes consolidés sur la base d'une évaluation selon la méthode des unités de crédit projetées. Il est précisé que le Groupe a externalisé l'ensemble de ses obligations auprès d'une assurance.

- **Paielements en actions**

Il n'existe pas de plans d'attribution d'actions gratuites et de stock-options.

- **Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : « Chiffre d'affaires, hors taxes » et « Autres revenus ».

Le « Chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés à l'activité de promotion immobilière, divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, les redevances liées à l'activité de franchise et des revenus de sous-location.

- **Achats de marchandises**

Les « Achats de marchandises » intègrent les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés conduit à comptabiliser des factures à établir ou des avoirs à émettre.

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coûts d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

5.3 Événements significatifs de l'exercice 2018

5.3.1 Correction d'erreur

Les comptes préparés ont fait l'objet d'une correction d'erreur :

- Les capitaux propres au 31 décembre 2017 intégraient les pertes cumulées historiques du périmètre HLP Ouest pour un montant de -K€63 051. Au regard du contrat signé au 17 décembre 2015 avec la société Franprix Leader Price et prorogé en date du 27 juin 2019, un instrument financier dérivé aurait dû être reconnu dans les comptes de Pro distribution (variation de juste valeur par résultat). La juste valeur de cet instrument traduit le fait que les pertes historiques et à venir HLP Ouest ne seront pas supportées par Pro Distribution. Cet accord précise en effet que la société Franprix Leader Price s'est engagée à racheter le périmètre HLP Ouest à un prix minimum de 1€ et à honorer les financements historiques (Confère note 5.1). Confère la note « 5.8.11 Actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5) » détaillant les impacts chiffrés.
- La provision pour dépréciation de Goodwill et d'actifs corporels et incorporels enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2017 était sous-évaluée et a fait l'objet d'un correctif pour un montant total de K€3.229.

5.3.2 Acquisition / Cession de société

La société Placidis a été acquise en début d'exercice et cédée le 14 décembre 2018.

5.3.3 Autres événements

Deux fermetures sont à dénombrer sur l'exercice :

- Perlesdis en date du 22 juin 2018,
- Sup sodimarne en date du 28 décembre 2018

5.4 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 28 juin 2019, la société Franprix Leader Price Holding a renouvelé son engagement de racheter les sociétés du périmètre HLP OUEST tout en confirmant les modalités de cession.

5.5 Capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 1.713.734 euros.

Le capital social est composé de 3.355 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2018. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 510,80 euros.

5.6 Bons de souscription d'actions

Il n'existe pas de plan d'attribution d'actions gratuites et de stocks options.

5.7 Périmètre de consolidation

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.7.1 Identification des entreprises consolidées

• Périmètre 2018

Filiales	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
PRO DISTRIBUTION			Société-mère
AGRIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
ALADIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
AMARBEN	100,00%	100,00%	Intégration globale
ANGELDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
ARIGATO	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
AS DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
ASNIERESDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
AURIQUES	99,89%	99,89%	Intégration globale
AVENIR	100,00%	100,00%	Intégration globale
BROCA DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
BSB DIS (ex SODIFAL)	100,00%	100,00%	Intégration globale
BSR	100,00%	100,00%	Intégration globale
CHAMPIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
CONDOR GES (ex VIAL)	100,00%	100,00%	Intégration globale
CRIMAT	100,00%	100,00%	Intégration globale
DAVOUDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
DELUXE	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISPADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISTRIBAT	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISTRICAP	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISTRIMAD	100,00%	100,00%	Intégration globale
FLUOR DISTRIB	100,00%	100,00%	Intégration globale
IMADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
JPMA DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
KARAMEL	100,00%	100,00%	Intégration globale
LISZT DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
LONGIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP BONDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP CORBEILDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
MARCADIS (ex SOPAD)	100,00%	100,00%	Intégration globale
MATDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
MEAURIEL	100,00%	100,00%	Intégration globale
MIDRIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
MIKADO	100,00%	100,00%	Intégration globale
MR DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
MS DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
NANODIS (ex MOUCHOTTE DIST.)	100,00%	100,00%	Intégration globale
NES DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale



[Signature]

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Filiales	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
OCEANE DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
PERLESDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PIMOUS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PLADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PLACIDIS ex CHAILLOT MAD	100,00%	100,00%	Intégration globale
REVE DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
ROI SDS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SARADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SARINODIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI CORDELIERS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SDAM	100,00%	100,00%	Intégration globale
SDMAX (ex PONT DIS)	100,00%	100,00%	Intégration globale
SMP DIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOBELDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCORB	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIBEL	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIMEX	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODINES	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIREM	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIROI	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGIMED	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOMADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOPANES	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP 3000	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP CHARENTON	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP HAUDRIETTES	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP MENILMONTANT	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP SODIMARNE	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUPER CARDINET	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
TORIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
VILLY DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
WATIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
BAUDIS	99,99%	100,00%	Intégration globale
LATOURDIS	99,99%	100,00%	Intégration globale
LEVALLOIS DISTRIBUTION	99,91%	100,00%	Intégration globale
LILOU	100,00%	100,00%	Intégration globale
SDS CHANZY	100,00%	100,00%	Intégration globale



[Signature]

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Filiales en cours de cession	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
HLP OUEST	100,00%	100,00%	Intégration globale
LCA HOLDING	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFIDI	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGI INDRE	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP JOUANDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
KERPLERINDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
LEADER PRICE REZE	100,00%	100,00%	Intégration globale
LEADIS BRETAGNE	100,00%	100,00%	Intégration globale
LEADIS OUEST	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA (HOLDING)	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA REZE	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA HERBLAIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA ANGERS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PLENENO	100,00%	100,00%	Intégration globale
ESTUAIRE	100,00%	100,00%	Intégration globale
ARMORDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
KERGONEZ	100,00%	100,00%	Intégration globale
CHEMONT	100,00%	100,00%	Intégration globale
KEMPER	100,00%	100,00%	Intégration globale
EMPEREUR	100,00%	100,00%	Intégration globale
FRANKLIN DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
IMPERIAL	100,00%	100,00%	Intégration globale
MAILLETTE	100,00%	100,00%	Intégration globale
ROUSKER	100,00%	100,00%	Intégration globale
CROZONEZ	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI CADOU DAL	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI YONEZ	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI TOUCAN	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI KEMPER	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP REZE	100,00%	100,00%	Intégration globale



5.8 Notes sur le bilan et le compte de résultat

5.8.1 *Goodwill*

Le tableau ci-dessous détaille l'analyse de la variation des écarts d'acquisition par UGT :

	Périm. Historique
Au 31 décembre 2016	37 866
Acquisitions	2 776
Cessions	
Reclassement	
Dépréciation	-1 019
Au 31 décembre 2017	39 623
Acquisitions	
Cessions	
Reclassement	
Dépréciation	
Au 31 décembre 2018	39 623

En 2017, les acquisitions comprennent le goodwill des titres de la société Chanzy pour un montant de 1 057 K€ et celui des titres de la société Lilou pour un montant de 1 718 K€.
Un montant de 1 019 K€ a été comptabilisé au titre d'une correction d'erreur.

- **Test de perte de valeur des goodwill**

La méthodologie appliquée par le groupe pour effectuer les tests de dépréciation des goodwill est décrite au § 5.2.5.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.8.2 Autres actifs non courants

Variation des autres actifs non courants (valeurs brutes)	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Goodwill	45 183	45 183			45 183
Immobilisations incorporelles.	8 989	8 989	1 010	58	9 941
Immobilisations corporelles.	53 370	53 370	5 884	2 193	57 061
Titres mis en équivalence.					
Actifs financiers non courants.	2 583	2 583	328	345	2 566
Impôts différés.	2 707	2 707	1 355	1 673	2 389
Autres actifs long terme.					
Total autres actifs non courants (valeurs brutes)	112 832	112 832	8 577	4 269	117 140
Total amortissements et dépréciation.	-29 897	-33 126	-3 403	-132	-36 396
Total autres actifs non courants (valeurs nettes)	82 934	79 705	5 174	4 137	80 744

Variation des amortissements & dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Dépréciations du goodwill	5 560			5 560
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 005	109		1 114
Amortissements des immobilisations corporelles	26 561	3 295	132	29 724
Dépréciations des actifs financiers				
Total Amortissements & dépréciations	33 126	3 403	132	36 396

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.8.3 Actifs courants

	Montant au début de l'exercice	Montant au début de l'exercice		Montant fin d'exercice
Stocks	Publié	Après correction erreur	Variation	
Stocks de marchandises	13 331	13 331	1 957	15 288
Total brut	13 331	13 331	1 957	15 288
Provisions pour dépréciations			-950	-950
Total net	13 331	13 331	1 007	14 338
	Montant au début de l'exercice	Montant au début de l'exercice		Montant fin d'exercice
Clients/Autres créances	Publié	Après correction erreur	Variation	
Clients	10 243	10 243	5 211	15 455
Créances clients	10 243	10 243	5 211	15 455
Avances et acomptes sur commandes				
Juste valeur instrument financier dérivé				
-Promesse HLP Ouest	0	63 052	5 462	68 514
Autres créances	13 976	13 976	7 740	21 716
Comptes courants	12 164	12 164	-1 448	10 716
Charges constatées d'avance	625	625	-171	454
Autres créances	26 765	89 817	11 583	101 400
Total brut	37 008	100 060	16 794	116 855
Provisions dépréciation clients	-86	-86	28	-58
Provisions débiteurs divers	-86	-86	86	
Total net	36 835	99 888	16 908	116 797

Les créances clients sont à moins d'un an.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Liquidités et quasi-liquidités	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Variation	Montant fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement à juste valeur	243	243	-16	227
Soldes de banques et caisses	13 559	13 559	-800	12 759
Total brut	13 802	13 802	-817	12 985
Provisions VMP				
Total net	13 802	13 802	-817	12 985

5.8.4 Dettes non courantes

Provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Indemnités départ à la retraite	686	686	139		825
Litiges divers	427	427			427
Divers risques et charges	104	104	22		126
Provisions pour risques des sociétés mises en équivalence	157	157	78		236
Total	1 374	1 374	239		1 613

Les engagements du Groupe en matière de régime à prestations définies au titre des indemnités de fin de carrière et du régime de retraite complémentaire sont partiellement externalisés.

Dettes financières à long terme	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Emprunts auprès des établiss. de crédit à + 1an	22 663	22 663	6 304	6 281	22 686
Dettes financières diverses	4 798	4 798	286	225	4 859
Dettes de crédit-bail					
Total	27 461	27 461	6 590	6 506	27 545

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Échéancier des dettes financières	Montant à la fin de l'exercice	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit à + 1an	22 686	19 952	2 734
Dettes financières diverses	4 859	4 859	
Dettes de crédit-bail			
Total	27 545	24 811	2 734

5.8.5 Dettes courantes

	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Variation	Montant fin d'exercice
Dettes fournisseurs	25 294	25 294	2 040	27 334
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	7 722	7 722	-1 963	5 759
<i>Avances et acomptes reçus</i>				
<i>Dettes d'impôts exigibles</i>	664	664	-664	
<i>Autres dettes</i>	8 262	8 262	-764	7 498
<i>Produits constatés d'avance</i>	12	12	-12	
Total autres passifs courants	16 660	16 660	-3 402	13 258
<i>Concours bancaires courants</i>	3 577	3 577	-1 976	1 601
<i>Intérêts courus non échus</i>				
<i>Autres dettes financières</i>				
<i>Comptes courants</i>	57 322	57 322	18 263	75 585
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit à -1 an</i>	4 793	4 793	574	5 367
<i>Dettes financières diverses</i>				
<i>Dettes de crédit-bail</i>	0	0		0
Total emprunts et autres financements à court terme courants	65 691	65 691	16 861	82 553
Total	107 645	107 645	15 499	123 144

5.8.6 Autres charges

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Autres charges, principaux postes	31/12/2018	31/12/2017
Achats non stockés, matériel et fourniture.	2 218	2 285
Sous-traitance.	341	261
Location et charges.	10 531	9 585
Entretien et réparation.	1 894	1 569
Primes d'assurance.	222	273
Personnel extérieur.	1 169	849
Honoraires.	1 662	1 482
Publicité.	1 086	999
Transport sur achats.	529	290
Déplacements.	115	283
Téléphone & Affranchissement.	429	361
Services bancaires.	750	694
Autres.	2 198	1 403
Total	23 145	20 333

5.8.7 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels	31/12/2018	31/12/2017
Amortissements écarts d'acquisition		
Dépréciation immob. à céder	0	
Résultat de sorties d'actifs	-616	3
Dépréciation actifs corp et incorporelles	0	-3 229
Correction situation nette N-1	0	
Divers produits et charges	0	
Total	-616	-3 226

5.8.8 Frais de personnel et effectif

Frais de personnel	31/12/2018	31/12/2017
Salaires bruts	17 511	16 772
Charges sociales	4 897	4 977
Participation légale	0	
Total frais de personnel	22 408	21 749

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Effectif moyen

970

875

5.8.9 Charge d'impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	-367	-634
Impôts différés	-447	-480
Sous-total	-814	-1 115
Reclassement CVAE	-637	460
Profit sur report d'imposition	-33	-1 359
Total	-1 484	-2 014

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net des sociétés intégrées	2 512	5 101
Impôts (impôts différés & impôts courants)	-814	-1 115
Résultat avant impôts	1 698	3 986
Impôts théoriques	476	1 116
Impôts différés sur déficits non activés	533	
Utilisation des déficits antérieurs	639	799
Différences permanentes	-97	-498
Écart de taux et autres éléments	-79	-2 199
Sociétés fiscalement transparentes	-972	
Dividendes reçus - Quote part frais et charges	984	
Total	1 484	-782

Décomposition des impôts différés Actif nets	Montant au début de l'exercice	Variation	Autres mouvements	Montant fin d'exercice
Impôts différés sur provision Retraite	146	-26		120
Impôts différés sur pertes fiscales reportables	2 745	-682		2 063
Impôts différés sur crédit-bail		-51		-51
Impôts différés sur retraitement frais acquisitions	20			20
Impôts différés sur retraitements stocks	40	-29		11
Impôts différés sur différences temporaires	646	362		1 008
Impôts différés sur ajustements de juste valeur	52	-52		
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	-942	145		-797
Total Impôts différés Actif nets	2 707	-333		2 375

27



[Signature]

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

dont impôt différés Actif	2 389
dont impôt différés Passif	-15

Le groupe PRO DISTRIBUTION a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés en France. Cette option concerne toutes les sociétés détenues à plus de 95%.

Les impôts différés actifs correspondent principalement aux déficits de l'intégration fiscale.

La projection établis démontre que le groupe est en mesure de consommer les déficits à moyen terme. Dans cette perspective et en fonction des nouveaux taux d'imposition votés en France. Les impôts différés actives sur ces déficits ont été calculés au taux de 25%.

5.8.10 Engagements hors bilan et passifs éventuels

• Engagements hors bilan

L'exhaustivité des engagements hors bilan est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Au 31 décembre 2018, les principaux engagements du Groupe sont :

- Cautions accordées aux bailleurs des paiements des loyers et charges locatives des locaux pris à bail par les filiales pour un montant de 250 milliers d'euros (HLP Ouest) et 325 milliers d'euros (Pro Distribution)
- Cautions accordées aux établissements de crédit sur emprunts souscrits par les filiales pour 3.263 milliers d'euros,
- Cautions solidaires reçues de Franprix Leader Price Holding de 1.818 milliers d'euros accordées aux banques en garantie d'emprunts,
- Cautions solidaires reçues d'Imanes de 968 milliers d'euros accordées aux banques en garantie d'emprunts,
- Nantissements de parts sociales ou fonds commerciaux des filiales en contrepartie d'emprunts pour 20 560 milliers d'euros (Pro Distribution) et 3.500 milliers d'euros (HLP Ouest).
- Nantissements de parts sociales de la holding Pro Distribution en contrepartie d'emprunts pour 1 500 milliers d'euros.

Le Groupe a également reçu des engagements de la part de ses associés (cf. note 5.10).

L'ensemble des contrats de location financement est retraité dans les comptes consolidés.

• Tableau récapitulatif des obligations et engagements sur crédit bail et location financière

	Total	A moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Contrats de bail	85	40	45	

• Passifs éventuels

Il n'y a pas de passif éventuel significatif au 31 décembre 2018.

5.8.11 Actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5)

En date du 17 décembre 2015, la société FPLP s'est engagée à racheter les sociétés du périmètre HLP Ouest. En conséquence :

- L'ensemble des actifs et passifs du sous-groupe a été regroupé sur une ligne à l'actif et au passif du bilan. Le résultat de chaque année vient modifier la valeur nette des passifs destinés à être cédés.
- Le compte de résultat du sous-groupe est présenté en activités cédées.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

La décomposition 2015 de ces éléments est la suivante :

Eléments Activités cédées (en K€)	Périmètre HLPO	TOTAL
I - ACTIF NON COURANT		
Ecart d'acquisition net	29 805	29 805
Immobilisations incorporelles	420	420
Immobilisations corporelles	5 910	5 910
Actifs financiers	228	228
Impôts différés Actif	28	28
TOTAL	36 390	36 390
II - ACTIF COURANT		
Stocks	3 238	3 238
Clients	181	181
Autres créances	648	648
Liquidités et quasi-liquidités	964	964
TOTAL	5 032	5 032
ACTIVITES CEDEES - ACTIF	41 422	41 422
I - DETTES NON COURANTES		
Provisions pour impôts différés	39	39
Provisions pour risques et charges	120	120
Emprunts bancaires	1 303	1 303
Dettes financières diverses	9 374	9 374
Dettes financières crédit-bail	205	205
TOTAL	11 041	11 041
II - DETTES COURANTES		
Concours bancaires courants	2 293	2 293
Emprunts bancaires	901	901
Dettes financières crédit-bail	177	177
Intérêts courus	7	7
Fournisseurs	7 190	7 190
Dettes fiscales et sociales	1 302	1 302
Fournisseurs d'immobilisations	1 244	1 244
Comptes courants créditeurs	68 062	68 062
Dettes fiscales (IS)	46	46
Dettes financières diverses	296	296
TOTAL	81 518	81 518
ACTIVITES CEDEES - PASSIF	92 559	92 559

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Le résultat enregistré en 2018 en activités cédées se décompose comme suit :

Eléments Activités cédées (en K€)	Périmètre HLPO	TOTAL
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires	55 169	55 169
Autres produits d'exploitation	153	153
Achats consommés	-42 968	-42 968
Charges de personnel	-6 199	-6 199
Autres charges d'exploitation	-7 387	
Impôts et taxes	-563	-563
Dotations nettes aux amortissements	-839	-839
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-2 634	-2 634
Autres produits et charges opérationnels	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	-2 634	-2 634
Produits financières	62	62
Charges financières	-2 730	-2 730
RESULTAT FINANCIER	-2 668	-2 668
RESULTAT COURANT	-5 303	-5 303
Produits exceptionnels	1	1
Charges exceptionnelles	-161	-161
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-159	-159
Charge d'impôt sur le résultat	0	
RESULTAT NET	-5 462	-5 462

Les capitaux propres au 31 décembre 2017 intégraient les pertes cumulées historiques du périmètre HLP Ouest pour un montant de -K€.63 052. Au regard du contrat signé au 17 décembre 2015 avec la société Franprix Leader Price et prorogé en date du 27 juin 2019, un instrument financier dérivé aurait dû être reconnu dans les comptes de Pro distribution (variation de juste valeur par résultat). La juste valeur de cet instrument financier traduit le fait que les pertes historiques et à venir HLP Ouest ne seront pas supportées par Pro Distribution.

Chaque année, la perte subie sur ce périmètre entraîne la réactualisation de cet instrument financier.

Juste valeur instrument financier – périmètre HLP Ouest

Après correction erreur clôture 31/12/2017 : 63 052 Ke

Résultat 2018 – Périmètre HLP Ouest 5 462 ke

Juste valeur instrument financier – périmètre HLP Ouest

clôture 31/12/2018 : 68 514 Ke

5.9 Informations complémentaires sur les instruments financiers (IFRS 7)

5.9.1 Valeur comptable des instruments financiers par catégories

31/12/2018	Rubriques du bilan	Valeur au bilan	Juste Valeur	Juste Valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes sur cout amorti
Actifs financiers non courants	Actifs non courants	2 565	2 565		2 565	
Juste valeur actifs HLP OUEST	Actifs non courants	68 514	68 514		68 514	
Clients et comptes rattachés	Clients	15 397	15 397		15 397	
Autres actifs courants	Autres créances	31 655	31 655		31 655	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Liquidités et quasi liquidités	12 758	12 758	12 758		
Actifs		130 889	130 889	12 758	118 131	0
Emprunts auprès des établissements de crédits à plus d'un an	Dettes financières à long terme	27 545	27 545	0	27 545	
Fournisseurs d'exploitation	Dettes Fournisseurs	27 334	27 334	0	27 334	
Découverts bancaires	Emprunts et autres dettes courantes	1 601	1 601	0	1 601	
Intérêts courus non échus	Emprunts et autres dettes courantes	0	0	0	0	
Emprunts et autres dettes courantes	Emprunts et autres dettes courantes	80 952	80 952	0	80 952	
Autres dettes	Autres dettes	0	0	0	0	
Passifs		137 432	137 432	0	137 432	

Les dettes financières enregistrées dans les comptes correspondent à la juste valeur des dettes dans la mesure où elles sont rémunérées au taux variable.

5.9.2 Risque de crédit

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.9.3 *Risques de taux d'intérêt*

Le niveau d'endettement du Groupe au 31 décembre 2018 s'élevait à 154 M€ dont la totalité est à taux variable (hors crédit-bail).

Echéancier des dettes financières au 31 décembre 2018

Échéancier des dettes financières	Montant à la fin de l'exercice	A moins 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	27 545		24 811	2 734
Concours bancaires	1 601	1 601		
Dettes financières diverses	80 952	80 952		
Dettes de crédit-bail	0	0		
Total	110 098	82 553	24 811	2 734

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Analyse de sensibilité de taux d'intérêt

Risque de taux d'intérêt	2018	2017
Emprunts auprès des établissements de crédit	27 545	27 461
Concours bancaires	1 601	3 577
Dettes financières diverses	80 952	62 114
Dettes de crédit-bail	0	0
Total des dettes financières	110 098	93 152
Equivalents de trésorerie	227	243
Trésorerie	12 759	13 559
Total actif	12 986	13 802
POSITION NETTE	95 145	79 350
Position nette à renouveler à moins d'un an	59 582	65 697
Variation de 1 %	596	657
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1	1
Variation des frais financiers	-596	-657
Résultat financier	-1 801	-1 790
Impact variation frais financiers/charges financières	-33,08%	-36,71%

5.9.4 Risques de taux de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change.

5.9.5 Risques actions

Le Groupe place ses excédents de trésorerie en SICAV de trésorerie monétaire sans risque auprès de banques notoirement connues et ne présentant à notre connaissance aucun risque de solvabilité à ce jour.

5.10 Parties liées

Les parties liées sont :

- Les sociétés mères
- Les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- Les filiales
- Les membres du Conseil de Surveillance

La Société entretient des relations habituelles à des conditions normales, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Relation avec les associés

Les actionnaires de Pro Distribution, IMANES et FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING, ont signé des conventions d'avances financières rémunérées à Euribor 1 Mois + 2 %. Ces avances ont pour objet d'assurer le financement et le développement du Groupe.

En 2018, Pro Distribution rémunère les comptes courants de ses associés (FPLP et IMANES) au taux Euribor 3 Mois + 300 points de base.

Une convention de management, prenant effet à compter du 1^{er} avril 2012, a été conclue avec la société IMANES. Le montant des prestations facturées en 2018 s'élève à 688 800€.

Les associés de Pro Distribution ont également donné des cautions sur certains emprunts.

M. et Mme Zouari perçoivent tous deux un salaire au titre de leurs fonctions dans la société.

Les membres du Comité de Surveillance ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

5.11 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de l'audit des comptes du Groupe Pro Distribution s'élèvent à 160 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 132 milliers d'euros l'exercice précédent.



[Handwritten signature]

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.713.734 euros
Siège social : 2, rue Troyon - 92310 Sèvres
422 464 313 RCS Nanterre

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion,

constate qu'en raison de difficultés techniques, la Société n'a pas pu établir et soumettre à l'approbation de l'assemblée générale les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dans les délais légaux et statutaires,

renonce de manière ferme et irrévocable à se prévaloir de l'application desdits délais légaux et statutaires pour l'établissement et l'approbation des comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et

décharge la société IMANES, président de la Société en fonction lors de l'exercice clos le 31 décembre 2018, de toute responsabilité à ce titre.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président du Comité de Surveillance et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 5.328.503 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président du Comité de Surveillance sur les comptes consolidés et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant ressortir un résultat net part du groupe bénéficiaire à hauteur de 7.974 K euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.



QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, a été adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne quitus au Président de la Société de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net est un bénéfice de 5.328.503 euros qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	5.328.503 euros
Autres Réserves	10.266.097 euros

Montant distribuable au 31 décembre 2018	15.594.600 euros
---	-------------------------

Affectation du résultat de l'exercice 2018 :

A titre de dividendes (soit 894,18 euros par action)	3.000.000 euros
---	-----------------

Le solde, soit 2.328.503 euros, au poste « Autres réserves », lequel est ainsi porté de 10.266.097 euros à 12.594.600 euros.

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 894,18 euros.

Le montant des dividendes distribués sera affecté à un compte courant d'associé nominatif spécifique, au prorata de la participation de chaque associé, et sera rémunéré.

La mise en paiement des dividendes en numéraire devra intervenir au plus tard à l'expiration d'un délai de neuf mois suivants la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 septembre 2019.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il sera également soumis pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France au paiement à la source des prélèvements sociaux au taux de 15,5% et de la quote part de 21 % de l'impôt sur le revenu, ce dernier prélèvement tenant lieu d'acompte d'impôt sur le revenu et n'étant pas libératoire.

(...)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat des Co-Commissaires aux comptes vient à expiration, renouvelle le mandat de :

- **ERNST & YOUNG et Autres**, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est situé 1-2, Place des Saisons – Paris la Défense 1 - 92400 Courbevoie, et
- **SOFIDEM et Associés**, société par actions simplifiée, domiciliée au 12, avenue de l'Opéra – 75001 Paris,

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix pour effectuer toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Fait à Sèvres le 25 septembre 2019

Pour extraits certifiés conformes
Le Président
IMANES, représentée par
Monsieur Moëz Alexandre ZOUARI

PRO DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.713.734 euros
Siège social : 2, rue Troyon - 92310 Sèvres
422 464 313 RCS Nanterre
(la « Société »)

RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2019

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les rapports sur les comptes annuels et consolidés de vos Commissaires aux comptes, la société SOFIDEM & ASSOCIES et la société ERNST & YOUNG ET AUTRES, ainsi que leur rapport spécial sur les conventions réglementées, le rapport du Président du Comité de Surveillance, ainsi que les comptes annuels, les comptes consolidés, et les autres renseignements s'y rapportant, et d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous en preniez connaissance, si vous l'avez désiré.

A l'issue de la lecture du présent rapport, il vous sera donné lecture des rapports des sociétés SOFIDEM & ASSOCIES et ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaires aux comptes, qui vous permettrons également de compléter votre information.

Nous vous rappelons qu'à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2001, la Société a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes.

Le Groupe, dont la Société constitue la tête, était composé au 31 décembre 2018 de 106 filiales, qui ne sont pas toutes intégrées fiscalement.

Nous avons établi des comptes consolidés, que nous présenterons à l'assemblée générale et qui seront commentés au présent rapport.

Nous vous rappelons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation et aux méthodes d'évaluation suivis pendant l'exercice précédent pour l'établissement du bilan, compte de résultat et de l'annexe, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes et interprétations concernant les comptes consolidés.

La date de l'Assemblée générale devant initialement se tenir le 20 juin 2019 à 14 heures a été différée au 28 juin 2019 à 14 heures puis au 20 septembre 2019 à 14 heures 30. A la demande des Associés, la date de l'Assemblée générale a finalement été différée au 25 septembre 2019 à 16 heures. En conséquence, le présent rapport annule et remplace celui communiqué précédemment aux Associés.

A. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la



réglementation en vigueur. Néanmoins, au regard de difficultés techniques dans l'établissement desdits comptes, il a été impossible de les préparer et de les soumettre à votre approbation dans les délais légaux et statutaires.

Nous avons mis à votre disposition et déposé sur le bureau l'ensemble des comptes annuels faisant apparaître les données chiffrées de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous proposons, dans un premier temps, d'examiner le compte de résultat retraçant notre activité pour ensuite étudier le bilan, photographie de notre Société au 31 décembre 2018.

1) LE COMPTE DE RESULTAT

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons réalisé au cours de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires net de 7.577.956 euros contre un chiffre d'affaires net de 7.492.399 euros au cours de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué par les redevances perçues de nos filiales, liées aux prestations de services que nous avons réalisées.

Le chiffre d'affaires a ainsi connu une légère augmentation de 1,14 % par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu des reprises sur amortissements et provisions pour 600 euros et des autres produits pour 92.294 euros, nos produits d'exploitation se sont élevés à 7.670.850 euros contre 7.537.421 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation, en hausse de 8,22 %, représentent un montant global de 6.326.526 euros contre 5.846.239 euros au titre de l'exercice précédent, réparti principalement entre les postes suivants :

- Autres achats et charges externes	2.733.056 €
- Impôts, taxes et versements assimilés.....	261.620 €
- Salaires et traitements.....	2.071.463 €
- Charges sociales.....	730.260 €
- Dotation aux amortissements.....	180.308 €

Dès lors, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1.344.323 euros, contre 1.691.182 euros en 2017.

En hausse, nos produits financiers se sont élevés au cours de l'exercice à 9.468.652 euros contre 7.116.431 euros au cours de l'exercice précédent.

Nos produits financiers sont liés principalement :

- Aux revenus des titres de participation pour 9.153.223 euros, et
- Aux intérêts et produits assimilés pour 315.429 euros.

Nos charges financières se sont élevées le 31 décembre 2018 à la somme de 6.982.030 euros, contre 3.740.990 euros au titre de l'exercice précédent.

Notre résultat financier est donc bénéficiaire de 2.486.622 euros contre 3.375.441 euros au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu du résultat d'exploitation et du résultat financier, le résultat courant avant impôts est bénéficiaire de 3.830.945 euros, contre 5.066.622 euros lors de l'exercice précédent.

Notre résultat exceptionnel est déficitaire de 674.903 euros contre un résultat exceptionnel également déficitaire de 59.600 euros au cours de l'exercice précédent.

En effet nos produits exceptionnels se sont élevés à 387.920 euros alors que nos charges exceptionnelles se sont élevées à 1.062.823 euros.



Compte tenu de l'application du régime d'intégration fiscale, un produit d'impôts sur les sociétés est comptabilisé pour 2.172.460 euros.

Après prise en compte de la totalité des produits qui s'élèvent à 17.527.422 euros et de la totalité des charges qui atteignent 12.198.919 euros, nous dégageons un bénéfice de 5.328.503 euros, contre 8.132.346 euros au cours de l'exercice 2017.

Nous vous proposerons un mode d'affectation après étude du bilan et des comptes consolidés.

2) LE BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

• A l'actif :

Le total des immobilisations incorporelles s'élève à 930.611 euros, dont 133.938 euros de concessions et droits similaires, en valeurs nettes.

Le total des immobilisations corporelles s'élève à 423.005 euros et se compose notamment de :

- Installations techniques, matériel : 19.856 euros,
- Autres immobilisations corporelles : 399.324 euros, et
- Immobilisations en cours : 3.825 euros.

Le total des immobilisations financières s'élève à 43.285.684 euros, dont 43.200.975 euros de participations.

L'actif circulant net est de 80.038.704 euros se décomposant comme suit :

- Créances clients.....4.202.682 €
- Autres créances.....70.555.121 €
- Valeurs mobilières de placement.....2.536 €
- Disponibilités.....5.249.978 €

Il a été comptabilisé au cours de cet exercice 28.386 euros de charges constatées d'avance.

Aucun frais en matière de recherche et de développement n'a été effectué au cours de l'exercice.

• Au passif :

Les capitaux propres s'élèvent à 17.579.732 euros et se composent :

- Capital social.....1.713.734 €
- Primes d'apport.....24 €
- Réserve légale.....171.373 €
- Autres réserves.....10.266.097 €
- Résultat de l'exercice.....5.328.503 €

Les dettes s'élèvent à la somme de 106.559.892 euros, dont 85.048.791 euros de comptes courants des associés et de dettes intragroupes, et dont 15.785.303 euros de dettes bancaires.

C'est ainsi que le total du bilan s'élève à la somme de 124.678.003 euros contre 115.648.344 euros au 31 décembre 2017.

B. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

Conformément à nos statuts, la Société a établi des comptes consolidés avec les sociétés dont la liste figure en annexe des comptes consolidés. Ces comptes consolidés ont été établis conformément aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et rendues obligatoires à la date de clôture de ces états financiers.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes et interprétations mentionnées en annexes des comptes consolidés (page 10 et suivantes).

La présentation des comptes consolidés adoptée est une représentation générale selon la recommandation du Conseil National de la Comptabilité du 2 juillet 2009 n°2009-R03.

Il est à noter que le groupe n'applique pas par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2018.

1) LE COMPTE DE RESULTAT

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 195.359 K€, contre un chiffre d'affaires de 181.482 K€ au cours de l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles courantes de l'exercice comprennent principalement :

- Achats de marchandises.....	(133.500) K€
- Autres charges.....	(23.145) K€
- Impôts et taxes.....	(1.162) K€
- Frais de personnel.....	(22.408) K€
- Dotations nettes aux amortissements.....	(3.404) K€
- Dotations/Reprises nettes aux provisions.....	(806) K€
- Autres charges et produits d'exploitation.....	1.195 K€

Le résultat opérationnel courant ressort ainsi pour l'exercice à 12.129 K€ contre 12.229 K€ en 2017, confirmant les améliorations apportées à la gestion, malgré une conjoncture commerciale toujours difficile.

Le résultat opérationnel ressort ainsi pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 à 11.513 K€, contre 9.003 K€ en 2017, compte tenu d'autres produits et charges opérationnels pour (616) K€.

Le coût de l'endettement financier net s'est élevé en fin d'exercice à (2.064) K€ et les produits financiers à 87 K€. Il en résulte un résultat financier déficitaire de (1.977) K€ au titre de l'exercice, contre un résultat financier également déficitaire de (1.790) K€ au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte de la charge de l'impôt pour (1.484) K euros et de la quote part de résultats de sociétés mises en équivalence pour un montant de (78) K euros, le résultat net part du Groupe est un bénéfice de 7.974 K€, contre 5 101 K€ au titre de l'exercice précédent. Le résultat des minoritaires ressort nul au titre de l'exercice, à l'instar de l'exercice précédent.

Le résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice ressort ainsi bénéficiaire à 7.974 K€ contre un résultat de l'ensemble consolidé de 5.101 K€ au titre de l'exercice précédent.

2) LE BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

• A l'actif :

Le Goodwill s'est élevé à 39.623 K€ en fin d'exercice.

Les autres immobilisations incorporelles s'élèvent au montant de 8.858 K€.

Les immobilisations corporelles s'élèvent au montant de 27.324 K€.

Les actifs financiers s'élèvent quant à eux à la somme de 2.565 K€.

Les actifs d'impôts différés ressortent à 2.374 K€.

C'est ainsi que les actifs non courants se sont élevés à 80.744 K€.

Les actifs courants ressortent en fin d'exercice à 144.120 K€ se décomposant comme suit :

- Stocks.....	14.338 K€
- Créances clients.....	15.397 K€
- Juste valeur instrument financier dérivé Promesse HLP Ouest.....	68.514 K€
- Autres actifs courants.....	31.655 K€
- Actifs d'impôts courants.....	1.231 K€
- Actifs financiers à la juste valeur.....	227 K€
- Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	12.758 K€

Les Actifs destinés à la vente ou activités non-poursuivies se sont élevés à 41.422 K€.

• **Au Passif :**

Les capitaux propres ressortent au 31 décembre 2018 bénéficiaires à 4.049 K€ et se composent :

- Capital.....	1.714 K€
- Réserves.....	(5.639) K€
- Résultat	7.974 K€
- Intérêts minoritaires réserves.....	0 K€
- Intérêts minoritaires résultat	0 K€

Les dettes non courantes ont atteint 29.158 K€ et sont composées principalement de provisions pour risques et charges pour 1.613 K€ et de dettes financières à long terme pour 27.545 K€.

Les dettes courantes ressortent quant à elles à 123.144 K€, dont 27.334 K€ de dettes fournisseurs, 1.601 K€ de découverts bancaires, 80.952 K€ d'emprunts et autres financements courants et 13.258 K€ d'autres passifs courants.

Le total du bilan consolidé s'élève à la somme de 266.286 K€.

C. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

D. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal.

E. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2018 ET PRISES DE PARTICIPATION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 28 février 2018, il a été décidé d'effectuer une distribution exceptionnelle de réserves aux associés d'un montant de 7.500.000 euros au plus tard le 2 juillet 2018.

Aucun autre évènement marquant n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018



F. EVENEMENTS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018

En date du 25 juin 2019, la Société a notifié à la société Franprix Leader Price Holding sa volonté d'exercer la promesse unilatérale de cession de fonds de commerce en date du 15 novembre 2016 (la « **Promesse Unilatérale de Cession de Fonds de Commerce** »), conformément aux stipulations de cette dernière. L'exercice de la Promesse Unilatérale de Cession de Fonds de Commerce porte :

- (i) sur la cession des fonds de commerce situés :
 - 3, rue de la Chapelle – 75018 Paris,
 - 79 bis, rue de Vaugirard – 75006 Paris,
- (ii) sur la cession des titres des sociétés :
 - a. Station Services Batignolles, société à responsabilité limitée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 612 022 996, dont le siège social se situe 56 rue des Batignolles – 75017 Paris ;
 - b. Saint Martin Distribution, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés Paris sous le numéro 477 963 441, dont le siège social se situe 189 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 Paris.

En date du 28 juin 2019, un avenant n°1 à la promesse unilatérale d'achat de titres en date du 17 décembre 2015 relative aux titres de la société HLP OUEST (528 541 485 RCS Lorient) détenus par la Société (la « **Promesse Unilatérale d'Achat de Titres** »), a été signé avec Franprix Leader Price Holding SAS (l'« **Avenant n°1 à la Promesse Unilatérale d'Achat de Titres** »), par lequel ont notamment été modifiés le préambule, l'article 1, l'article 4, l'article 5.1, l'article 5.3 (a), l'article 8 et l'article 10 (a) de la Promesse Unilatérale d'Achat de Titres.

En date du 28 juin 2019, une promesse unilatérale de vente de titres a été conclue entre la Société, en qualité de Promettant, et Franprix Leader Price Holding SAS, en qualité de Bénéficiaire, relative aux titres de HLP OUEST détenus par la Société (la « **Promesse Unilatérale de Vente de Titres** »).

Aucun autre évènement marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

(iii) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

La société entend poursuivre son développement notamment par la création de nouveaux points de vente ainsi que par l'amélioration de ses résultats.

(iv) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez annexés au présent rapport un tableau synthétique des résultats enregistrés par l'ensemble des filiales.

(v) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018 :

- La proportion de capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2018 à 0%.

(vi) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

S'agissant de la situation financière, nous observons que les dettes financières représentent au 31 décembre 2018 un montant total de 100.834.094 euros, tandis que la trésorerie globale à la même date

s'élève à 5.252.514 euros.

(vii) INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 du Code de commerce et D. 441-4 issu du décret du 20 mars 2017, nous vous informons que la décomposition des factures à l'égard des clients et des fournisseurs sur le dernier exercice est la suivante :

PRO DISTRIBUTION	Fournisseurs						Clients					
	Article D. 441 I et II - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 I et II - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Montant total des factures concernées TTC	(50 962)	(70 562)	(18 504)	(3 558)	(3 340 250)	(3 483 866)	63 030	(42 055)	(7 549)	(459 521)	2 066 409	1 602 271
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

(viii) AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5.328.503 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	5.328.503 euros
Autres Réserves	10.266.097 euros

Montant distribuable au 31 décembre 2018	15.594.600 euros
---	-------------------------

Affectation du résultat de l'exercice 2018 :

A titre de dividendes (soit 894,18 euros par action)	3.000.000 euros
---	-----------------

Le solde, soit 2.328.503 euros, au poste « Autres réserves », lequel serait ainsi porté de 10.266.097 euros à 12.594.600 euros.

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 894,18 euros.

Le montant des dividendes distribués sera affecté à un compte courant d'associé nominatif spécifique, au prorata de la participation de chaque associé, et sera rémunéré.

La mise en paiement des dividendes en numéraire devra intervenir au plus tard à l'expiration d'un délai de neuf mois suivants la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 septembre 2019.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Il sera également soumis pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France au paiement à la source des prélèvements sociaux au taux de 15,5% et de la quote part de 21 % de l'impôt sur le revenu, ce dernier prélèvement tenant lieu d'acompte d'impôt sur le revenu et n'étant pas libératoire.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement prévu au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts		Revenus éligibles non à l'abattement
	Dividendes action	Autres revenus distribués	
Distribution exceptionnelle en date du 02/07/2018	2.235,47 €		7.497.764,53 €
31 décembre 2017	1.211,97 €		4.064.961,03 €
31 décembre 2016	1.308 €		4.387.032 €
Distribution exceptionnelle - AGE du 19/12/2016	2.486,16 €		8.341.068 €
Distribution exceptionnelle – AGE du 19/02/2016	558,87 €	-	1.874.441,20 €
31 décembre 2015	743,00 €		2.492.765 €

(ix) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

Ils vous feront part, dans leur rapport spécial, des nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 conformément aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce.

(x) MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Co-Commissaires aux comptes arrivent à échéance lors de la présente assemblée, nous vous proposons donc de renouveler les mandats de Co-Commissaires aux comptes titulaires de :

- **ERNST & YOUNG et Autres**, Société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège est situé 1-2, Place des Saisons – Paris la Défense 1 - 92400 Courbevoie, et
- **SOFIDEM et Associés**, société par actions simplifiée, domiciliée au 12, avenue de l'Opéra – 75001 Paris,

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2024.

(xi) MANDAT DES MEMBRES DU COMITE DE SURVEILLANCE

Le mandat de deux exercices des membres du Comité de Surveillance ayant été renouvelé aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 18 juillet 2018, statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2017, l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 aura à statuer sur leur renouvellement.

Les membres actuels du Comité de Surveillance sont les suivants :

- La société FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING, représentée par Madame Concettina SCHULER,
- La société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, représentée par Monsieur Jean-Paul MOCHET, et
- Monsieur Moëz Alexandre ZOUARI,

Les résolutions qui seront soumises à votre vote sont celles habituellement présentées lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle, auxquelles s'ajoute l'approbation des comptes consolidés.

Nous en avons terminé avec la lecture du rapport du Président du Comité de Surveillance et nous allons passer à la lecture des rapports de vos Commissaires aux comptes.

Ensuite, nous déclarerons la discussion ouverte et nous vous assurerons que nous serons à votre entière disposition pour répondre à l'ensemble des questions que vous voudrez bien nous poser.

Puis, nous passerons au vote des différentes résolutions, conformément à l'ordre du jour.

Le Président du Comité de Surveillance
Monsieur Moëz Alexandre ZOUARI



Annexe

Liste des filiales et participations au 31 décembre 2018



[Signature]

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

PRO DISTRIBUTION

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Comptes courants intégration Fiscale	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brutes	Nettes							
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).												
1. Filiales (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société).												
AGRIDIS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	711 002	85 508	-	1 973 766	30 107	58 616	
ALADIN	187 500	18 750	100,00%	795 866	795 866	12 486	122 982	-	2 093 744	83 493	50 384	
AMARBEN	7 622	419 501	100,00%	558 880	558 880	199 360	74 826	-	1 521 554	2 840		
ANGELDIS	72 500	314 733	100,00%	541 800	541 800	865 663	-	-	1 039 194	119 482		
AS DISTRIBUTION	76 000	7 601	100,00%	75 920	75 920	482 703	205 931	-	3 494 274	157 448	151 605	
ASNIERESDIS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	546 811	140 944	-	2 315 063	9 978	182 676	
AURIQUES	58 800	1 493 992	99,80%	788 173	-	1 459 209	-	-	-	40 444		
BAUDIS	8 000	20 088	100,00%	7 920	7 920	1 186 387	-	-	2 635 642	20 088		
BROCA DISTRIBUTION	8 000	800	100,00%	1 363 897	1 363 897	160 255	333 534	-	4 650 501	286 362	244 538	
BSB DIS	15 245	436 559	100,00%	-	-	700 126	51 332	-	1 025 471	67 232		
BSR	50 000	4 999	100,00%	1 193 094	1 193 094	345 930	396 477	-	3 642 931	320 864	259 467	
CHAMPIDIS	8 000	176 816	100,00%	7 920	7 920	415 379	25 406	-	1 728 470	36 910		
CONDOR GES	37 760	2 915	100,00%	281 911	281 911	929 148	84 308	-	3 035 155	226 189	128 000	
CRIMAT	7 622	763	100,00%	7 662	7 662	53 356	185 500	-	2 801 775	169 568	118 107	
DAVOUDIS	7 500	136 827	100,00%	1 249 700	1 049 700	602 197	13 997	-	1 601 462	160 219		
DELUXE	53 357	5 335	100,00%	1 909 930	1 909 930	88 158	178 796	-	2 177 874	62 499	182 171	
DISPADIS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	403 002	163 441	-	2 030 345	183 689	181 768	
DISTRIBAT	8 000	800	100,00%	5 091 662	3 991 662	12 233	339 680	-	3 903 905	208 604	158 793	
DISTRICAP	8 000	321 930	100,00%	7 920	7 920	1 150 111	2 739	-	1 530 534	65 210		
DISTRIMAD	8 000	804	100,00%	7 920	7 920	1 202 629	138 952	-	2 187 346	60 918	138 899	
DISTRIPA	8 000	1 242 102	100,00%	7 920	-	1 615 403	5 290	-	1 966 807	50 359		
FLUOR DISTRIBUTION	15 000	1 500	100,00%	399 200	399 200	189 455	451 155	-	2 896 574	323 019	236 519	
HLP OUEST	100 000	78 364 462	100,00%	100 000	-	8 028 660	-	-	-	- 4 216 853		
IMADIS	8 000	799	100,00%	7 920	7 920	220 303	268 759	-	2 759 552	193 262	136 336	
JPMA	152 449	15 245	100,00%	797 614	797 614	164 433	339 111	-	2 588 126	148 951	108 347	
KARAMEL	32 000	921 966	100,00%	367 754	367 754	2 098 548	-	-	2 088 918	48 918		
LATOURDIS	2 000	102 912	100,00%	1 980	1 980	542 353	-	-	1 096 915	102 912		
LEVALLOIS DISTRIBUTION	2 000	81 852	100,00%	1 980	1 980	472 733	-	-	2 041 244	81 852		
LILLOU	40 000	464 787	100,00%	2 367 363	2 367 363	448 073	-	-	4 957 898	468 787		
LISZT DISTRIBUTION	8 000	801	100,00%	7 920	7 920	116 620	165 624	-	2 792 666	189 253	142 611	
LONGIDIS	8 000	1 186	100,00%	443 031	443 031	143 425	310 634	-	2 987 419	238 892	230 018	
LPBONDIS	8 000	687 585	100,00%	7 920	7 920	1 798 115	-	-	3 275 463	65 887		
LPCORBEILDIS	8 000	124 630	100,00%	7 920	7 920	1 124 622	19 991	-	4 638 069	79 677		
MARCADIS	114 337	5 283	100,00%	1 406 018	1 406 018	2 964 712	44 582	-	1 665 384	82 249		
MATDIS	26 500	555 149	100,00%	2 388 484	2 388 484	741 240	246 115	-	3 927 467	224 838	165 142	
MIDRIN	7 622	763	100,00%	221 217	221 217	98 174	165 759	-	2 337 364	156 534	165 588	
MIKADO	40 000	80 657	100,00%	569 858	444 000	665 237	236 330	-	1 830 321	172 610		
MR DISTRIBUTION	8 000	800	100,00%	458 805	458 805	36 461	274 730	-	2 929 551	176 926	162 747	
MS DISTRIBUTION	40 000	458 971	100,00%	39 920	39 920	1 115 930	-	-	1 188 482	43 669		
NANODIS	7 500	751	100,00%	2 206 139	2 206 139	497 596	138 155	-	3 261 847	149 373	124 513	
NES DISTRIBUTION	8 000	147 402	100,00%	7 920	7 920	526 998	76 599	-	2 708 132	131 261		
OCEANE DISTRIBUTION	8 000	800	100,00%	364 294	364 294	53 522	212 904	-	2 160 815	90 231	145 697	
PERLES DIS	8 000	154 148	100,00%	8 000	-	1 640 432	104 686	-	581 182	483 820		
PIMOUSS	15 300	1 530	100,00%	482 524	482 524	314 824	206 293	-	2 243 158	110 100	125 243	
PLADIS	7 622	1 563	100,00%	1 263 390	1 263 390	18 161	256 467	-	3 674 713	357 987	250 248	
REVEDISTRIBUTION	7 000	103 786	100,00%	239 100	239 100	1 076 636	27 737	-	2 157 943	70 817		
ROISDIS	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	516 520	347 861	-	2 301 319	28 486	319 727	
SADIVAL	8 000	801	100,00%	2 223 589	2 223 589	450 576	150 960	-	661 416	140 172	11 722	
SARADIS	8 000	801	100,00%	7 920	7 920	1 299 501	781 686	-	8 708 107	691 311	390 057	
SARINODIS	8 000	10 558	100,00%	7 920	7 920	944 416	9 076	-	2 099 174	28 254		
SARL AVENIR	8 000	801	100,00%	1 151 948	1 051 948	896 181	164 960	-	2 649 844	113 635	51 605	
SCI CORDELIERS	88 689	0	100,00%	780 989	780 989	564 591	66 744	-	205 386	40 002	30 640	
SDAM	8 000	800	100,00%	791 144	791 144	234 734	458 894	-	3 227 593	267 539	308 486	
SDMAX	8 000	800	100,00%	7 920	7 920	847 658	351 488	-	2 924 866	197 486	187 549	
SDS - CHANZY	50 000	176 654	100,00%	1 062 709	1 062 709	783 042	-	-	1 948 456	74 574		
SMPDIS	8 000	846 554	100,00%	7 920	7 920	3 378 449	-	-	4 643 393	161 863		
SOBELDIS	388 747	38 875	100,00%	341 489	341 489	256 829	246 902	-	2 393 040	172 577	90 552	
SOCORB	42 000	8 255	100,00%	922 105	922 105	37 203	135 351	-	1 994 416	82 104		
SODIBEL	147 360	51 744	100,00%	1 349 920	749 920	2 191 659	-	-	5 152 409	46 671		
SODIMEX	128 000	226 045	100,00%	127 992	127 992	445 216	-	-	1 070 359	71 961		
SODINES	8 000	592 154	100,00%	7 920	7 920	1 106 291	59 092	-	2 333 098	118 979		
SODIROI	8 000	2 880 881	100,00%	7 920	-	3 019 325	-	-	-	55 293		
SOGIMED	8 000	553 412	100,00%	7 920	7 920	1 315 412	-	-	4 037 866	119 376		
SOMADIS	3 000	300	100,00%	2 970	2 970	469 190	130 344	-	2 775 575	147 058	70 533	
SOPANES	8 000	801	100,00%	7 920	7 920	770 376	81 760	-	2 352 020	13 870	37 325	
SUP 3000	77 750	7 775	100,00%	2 522 620	2 522 620	246 471	464 100	-	3 791 779	258 923	231 376	
SUP CHARENTON	8 100	1 071 739	100,00%	113 159	-	1 897 801	-	-	1 310 394	116 514		
SUP HAUDRIETTES	8 000	806	100,00%	7 920	7 920	400 097	359 787	-	3 103 375	164 237	195 073	
SUP MENILMONTANT	388 000	332 554	100,00%	1 276 480	1 276 480	832 854	23 612	-	2 052 267	39 769		
SUP SODIMARNE	8 000	393 032	100,00%	7 920	-	1 585 902	70 609	-	866 372	491 656		
SUPER CARDINET	15 245	71 329	100,00%	2 136 067	2 136 067	503 487	-	-	6 763 999	748 920		
TIMDIS	15 245	1 524	100,00%	1 507 967	1 507 967	322 578	354 216	-	4 322 463	542 930	173 527	
TORIDIS	40 000	7 411	100,00%	1 602 742	1 602 742	587 676	211 028	-	2 807 911	89 900	102 096	
VILLYDISTRIBUTION	8 000	297 910	100,00%	7 920	7 920	879 068	1 264	-	1 284 319	36 660		
WATIDIS	8 000	804	100,00%	7 920	7 920	431 157	597 347	-	3 009 323	117 231	473 343	
				46 104 996	42 946 046	55 629 674	11 162 355		190 935 552	3 249 367	6 521 644	
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).												
ARIGATO	468 272	875 778	40,00%	574 869	254 926	1 110 434	-	-	2 057 316	- 197 560		
				574 869	254 926	1 110 434	0		2 057 316	-197 560	0	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.												
1. Filiales non reprises au § A.												
a. Filiales françaises (ensemble)												
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)												
2. Participations non reprises au § A.												
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)												
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)												

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).</

P.R.O Distribution

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [unintelligible]', located to the right of the official stamp.

SOFIDEM & Associés
12, avenue de l'Opéra
75001 Paris
S.A.S. au capital de € 242.810
453 442 659 R.C.S Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

P.R.O Distribution

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société P.R.O Distribution,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société P.R.O Distribution relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.3.1 « Correction d'erreur » de la note 5.3 « Événements significatifs de l'exercice 2018 » de l'annexe aux comptes consolidés relative à la correction d'erreur impactant l'exercice 2017.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Activités non poursuivies - IFRS 5

La note « 5.8.11 Actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5) » de la partie « 5.8 Notes sur l'état de la situation financière consolidée et le compte de résultat » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables et les modalités de classement du périmètre HLP Ouest en activités abandonnées. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

■ Ecart d'acquisition

La note 5.2.5 « Méthode de valorisation » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'examen de la valeur d'inventaire des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par le groupe, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et contrôlé que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 25 septembre 2019

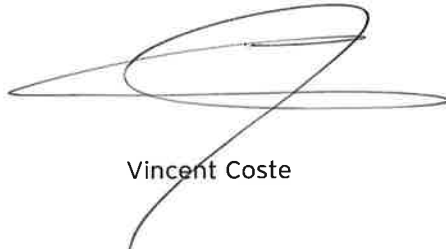
Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEM & Associés



Philippe Noury

ERNST & YOUNG et Autres



Vincent Coste

P.R.O Distribution
Exercice clos le 31 décembre 2018

4

Groupe PRODISTRIBUTION

Comptes Consolidés

Au 31 décembre 2018



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized cursive script.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

1	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	3
2	COMPTE DE RESULTAT	5
2.1	Compte de résultat	5
2.2	Compte de résultat global	6
3	TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE	7
4	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	9
5	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	10
5.1	Informations relatives à l'entreprise	10
5.2	Principes Comptables	10
5.2.1	Référentiel comptable	10
5.2.2	Base d'évaluation	11
5.2.3	Utilisation d'estimations et hypothèses	11
5.2.4	Principes de consolidation	12
5.2.5	Méthodes de valorisation	13
5.3	Événements significatifs de l'exercice 2018	17
5.3.1	Correction d'erreur	17
5.3.2	Acquisition / Cession de société	17
5.3.3	Autres événements	17
5.4	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	17
5.5	Capital social	17
5.6	Bons de souscription d'actions	17
5.7	Périmètre de consolidation	18
5.7.1	Identification des entreprises consolidées	18
5.8	Notes sur l'Etat de la situation financière consolidé et le compte de résultat	21
5.8.1	Goodwill	21
5.8.2	Autres actifs non courants	22
5.8.3	Actifs courants	23
5.8.4	Dettes non courantes	24
5.8.5	Dettes courantes	25
5.8.6	Autres charges	25
5.8.7	Autres produits et charges opérationnels	26
5.8.8	Frais de personnel et effectif	26
5.8.9	Charge d'impôt sur le résultat	27
5.8.10	Engagements hors bilan et passifs éventuels	28
5.8.11	Actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5)	29
5.9	Informations complémentaires sur les instruments financiers (IFRS 7)	32
5.9.1	Valeur comptable des instruments financiers par catégories	32
5.9.2	Risque de crédit	32
5.9.3	Risques de taux d'intérêt	33
5.9.4	Risques de taux de change	34
5.9.5	Risques actions	34
5.10	Parties liées	35
5.11	Honoraires versés aux commissaires aux comptes	35

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Etat de la situation financière consolidée	Note	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Actif non courant				
Goodwill	5.8.1	39 623	39 623	40 642
Autres immobilisations incorporelles	5.8.2	8 858	7 984	8 734
Immobilisations corporelles	5.8.2	27 324	26 807	28 269
Actifs financiers	5.8.2	2 565	2 583	2 583
Impôts différés actifs	5.8.9	2 374	2 707	2 707
Total actif non courant	5.8.2	80 744	79 705	82 934
Actif courant				
Stocks	5.8.3	14 338	13 331	13 331
Clients	5.8.3	15 397	10 157	10 157
Autres créances:				
-Juste valeur instrument financier dérivé				
Promesse HLP Ouest		68 514	63 052	0
-Autres actifs courants	5.8.3	31 655	25 674	25 674
-Actifs d'impôts courants	5.8.3	1 231	1 005	1 005
Liquidités et quasi-liquidités				
Actif financiers à la juste valeur	5.8.3	227	243	243
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.8.3	12 758	13 559	13 559
Total actif courant		144 120	127 021	63 968
Actifs destinés à la vente ou activités non poursuivies.	5.8.11	41 422	41 422	41 422
TOTAL ACTIF		266 286	248 148	188 325

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Etat de la situation financière consolidée	Note	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Capitaux propres				
Capital	4	1 714	1 714	1 714
Réserves	4	-5 639	381	-50 755
Résultat	4	7 974	5 101	8 330
Intérêts minoritaires Résultat	4	0	0	-6 796
Intérêts minoritaires Réserves	4	0	0	-5 119
Total capitaux propres	4	4 049	7 196	-52 628
Dettes non courantes				
Provisions pour risques et charges	5.8.4	1 613	1 373	1 373
Dettes financières à long terme	5.8.4	27 545	27 461	27 461
Passifs d'impôts non courants				
Total dettes non courantes		29 158	28 834	28 834
Dettes courantes				
Découverts bancaires	5.8.5	1 601	3 577	3 577
Emprunts et autres financements courants	5.8.5	80 952	62 114	62 114
Dettes fournisseurs	5.8.5	27 334	25 294	25 294
Autres passifs courants	5.8.5	13 258	16 660	16 660
Total dettes courantes	5.8.5	123 144	107 645	107 645
Passifs destinés à la vente ou activités non poursuivies.	5.8.11	109 935	104 474	104 474
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		266 286	248 148	188 325

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat

Compte de résultat	Notes	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Chiffre d'affaires		195 359	181 482	181 482
Achats de marchandises		-133 500	-124 825	-124 825
Autres charges	5.8.6	-23 145	-20 333	-20 333
Frais de personnel	5.8.8	-22 408	-21 749	-21 749
Impôts et taxes		-1 162	-1 165	-1 165
Dotations nettes aux amortissements		-3 404	-2 591	-2 591
Dotations/Reprises nettes aux provisions		-806	-54	-54
Autres charges et produits d'exploitation		1 195	1 464	1 464
Résultat opérationnel courant		12 129	12 229	12 229
Autres produits et charges opérationnels	5.8.7	-616	- 3 226	3
Résultat opérationnel		11 513	9 003	12 232
Produits de trésorerie		0	-45	-45
Coût de l'endettement financier brut		-2 064	-2 054	-2 054
Coût de l'endettement financier net		-2 064	-2 098	-2 098
Autres produits et charges financiers		87	309	309
Résultat financier		-1 977	-1 790	-1 790
Charge d'impôt sur le résultat	5.8.9	-1 484	-2 015	-2 015
Résultat net d'impôt des activités maintenues		8 052	5 198	8 427
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-78	-98	-98
Résultat net des sociétés destinées à la vente où activité non poursuivies.	5.8.11	0	0	-6 796
Résultat de l'ensemble consolidé		7 974	5 101	1 534
				0
Résultat des minoritaires		0	0	-6 796

5

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Résultat net part du Groupe	7 974	8 330	8 330
------------------------------------	--------------	--------------	--------------

2.2 Compte de résultat global

	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Résultat net d'impôt	7 974	5 101	1 534
Ecarts de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur I.D.R. nets d'impôts			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Effets fiscaux			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	7 974	5 101	1 534
Dont part du Groupe	7 974	5 101	8 330
Dont part des intérêts minoritaires			-6 796

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Tableau des flux de trésorerie	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Résultat net consolidé	7 974	5 101	8 330
Résultat des minoritaires			-6 796
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires	7 974	5 101	1 534
+ / - Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 664	5 982	2 753
+ / - Plus ou moins values de cession	647	-3	-3
+ / - Résultat net des sociétés cédées			6 796
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	78	98	98
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	12 363	11 177	11 177
+ coûts de l'endettement financier net	451	377	377
+ / - produits / charge d'impôts (y compris impôts différés)	847	2 474	2 474
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	13 661	14 028	14 028
- / + Impôt versé / encaissé	-1 260	-221	-221
+ / - variation de BFR lié à l'activité	-1 381	-466	-466
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 021	13 341	13 341
- Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations	-6 655	-5 720	-5 720
+ Encaissement liés aux cessions d'immobilisations		58	58
+/- Incidence des variations de périmètre (1)	-483	-3 150	-3 150
+/- Variation des prêts et avances consentis	-79	-265	-265
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 217	-9 076	-9 076
+ / - Autres mouvements	-501	-116	-116
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 247	-4 388	-4 388
- Nouveaux emprunts	6 701	17 302	17 302
- Remboursements d'emprunts	-6 043	-5 718	-5 718
- Intérêts financiers net versés	-451	-377	-377
Autres flux liés aux opérations de financement	-103		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 643	6 703	6 703
+/- Incidence des variations des cours des devises			
Variation de la trésorerie nette	1 160	10 968	10 968
Trésorerie d'ouverture (*)	10 225	-743	-743
Trésorerie de clôture (*)	11 385	10 225	10 225

(*) Correspond aux liquidités et quasi liquidités moins les concours bancaires courants.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Trésorerie de clôture	31/12/2018	31/12/2017 après correction erreur	31/12/2017 publié
Valeurs mobilières de placement à juste valeur	227	243	243
Soldes de banques et caisses	12 759	13 559	13 559
Concours bancaires courants	-1 601	-3 577	-3 577
	11 385	10 225	10 225

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres	Capital	Réserves et résultat consolidés	Autres résultats	Total part du Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2017 (audité)	1 714	42 425		48 713	11 916	57 627
Correction erreur - Périmètre HLP OUEST		51 136		51 136	11 916	63 051
Correction erreur – Dépréciation des actifs corporels et incorporels.		-3 229		-3 229	0	-3 229
Capitaux propres au 31/12/2017 après correction erreur	1 714	50 332		52 196	0	52 196
Ecart actuariels net d'impôt						
Distribution de dividendes		-11 997		-11 997		-11 997
Résultat au 31 décembre 2018		7 974		7 974		7 974
Variation de Capital						
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations (1)						
Instruments financiers : variations de juste valeur (2)						
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (3)						
Actualisation taux d'impôts		960		960		960
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)						
Variation de périmètre						
Autres		-82		-82		-82
Capitaux propres au 31/12/2018	1 714	57 215		58 929	0	58 929

5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

5.1 Informations relatives à l'entreprise

PRO DISTRIBUTION est une société par actions simplifiée de droit français. La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le Groupe Pro Distribution ». Le siège social de la société est situé à Sèvres, 2 rue Troyon – 92310 SEVRES.

La Société PRO DISTRIBUTION a pour activité la prise et la gestion de participations de toute nature dans des sociétés exerçant leur activité dans le domaine de la distribution alimentaire. Elle exerce également l'activité de prestataire de services dans les sociétés qu'elle contrôle.

En date du 17 décembre 2015, un pacte a été signé par les associés de Pro Distribution et HLP Ouest attestant de la promesse d'achat par FPLP du groupe HLP Ouest à partir de 2019. Cet accord a été prorogé en date du 28 juin 2019. Cet accord matérialise notamment l'engagement de Franprix Leader Price Holding de :

- Racheter 100% du sous-ensemble HLP Ouest à un prix minimum de 1€.
- Rembourser les créances inscrites en compte-courant de Pro-Distribution envers les sociétés du périmètre HLP Ouest à leurs valeurs nominales augmentées le cas échéant des intérêts.

5.2 Principes Comptables

5.2.1 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2018.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

La société mère n'ayant pas ses actions cotées sur un marché réglementé, le Groupe se trouve hors du champ d'application des normes IFRS 8 « Segments opérationnels » et IAS 33 « Résultat par action ».

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces textes sont les suivants :

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » ;
Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2014-2016.

Les incidences de la première application de ces normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2018 n'ont pas entraîné d'impact significatif pour le Groupe.

Principaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2018

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

Principaux textes publiés par l'IASB et non adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2018

- Amendements au Cadre Conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- Amendements à la norme IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- Amendements à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ;
- Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 sur la matérialité ;
- Améliorations résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2015-2017.

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des effets induits par la première application de ces textes, en particulier de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Le groupe PRO DISTRIBUTION n'applique pas par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2018.

5.2.2 Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Ce principe a été retenu compte tenu :

- des perspectives que porte la société HLP Ouest et ses filiales,
- ainsi que du soutien financier des actionnaires de la société Franprix Leader Price Holding formalisé par les avances en comptes courants consenties et la pacte signé avec la société Pro distribution en date du 28 juin 2019.

5.2.3 Utilisation d'estimations et hypothèses

Il est procédé à des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Les jugements, estimations et hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes portent en particulier sur :

- Les ristournes et coopérations commerciales ;
- Les provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (note 5.8.4) ;
- Les dépréciations des actifs non courants et goodwill (note 5.8.1 & 5.8.2) ;
- Les impôts différés (note 5.8.9).

5.2.4 Principes de consolidation

Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la même date de clôture que les comptes consolidés.

PRO DISTRIBUTION consolide par intégration globale dès lors qu'un contrôle exclusif est exercé.

• Éliminations

Les transactions internes au groupe, les comptes réciproques au bilan et les résultats internes sont éliminés.

• Regroupements d'entreprises

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange.

Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charge en « Autres charges opérationnelles ».

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe), soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), contre réserves avant le 1^{er} janvier 2010.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

• Goodwill

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe 5.2.5 ci-après. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

- **Conversion des états financiers et des transactions en devises**

Toutes les sociétés du groupe sont situées dans la zone euro.

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou au cours de couverture.

- **Impositions différées**

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires existant entre les bases taxables et les bases comptables des actifs et des passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable dans un délai raisonnablement déterminable.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi sont retenus pour déterminer les impôts différés.

5.2.5 Méthodes de valorisation

- **Goodwill**

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés acquises et la part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de la prise de contrôle.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur des écarts d'acquisition fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année. Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué à la clôture de chaque année. La valeur recouvrable est définie comme le plus haut de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Dans l'activité de grande distribution, la juste valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel + dotations aux amortissements opérationnels courants).

Dans le contexte de la poursuite des activités du groupe, la valeur recouvrable est déterminée en priorité à partir de la valeur d'utilité de l'UGT. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés, généralement sur une durée n'excédant pas 5 ans. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le groupe.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme étant le magasin.

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs,), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

☐ actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio Valeur Nette Comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil correspondant à la valeur de marché généralement constatée sur ce type d'établissement,

☐ actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La dépréciation irréversible des écarts d'acquisition est inscrite en autres produits et charges opérationnels. Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont immédiatement inscrits en autres produits et charges opérationnels.

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels, brevets, licences et marques. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque ces actifs sont acquis au travers d'un regroupement d'entreprises, ils sont reconnus de manière séparée de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, contrôlés par l'entreprise, susceptibles de générer des avantages économiques futurs et que leur juste valeur est déterminable de façon fiable.

Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Les immobilisations incorporelles sont classées en actifs à durée de vie finie ou indéfinie :

- Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test annuel de dépréciation. Compte tenu du caractère indéfiniment renouvelable des droits au bail et des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, ils ne sont donc pas amortis.
- Les immobilisations à durée de vie finie sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation :
 - Les logiciels de 3 à 5 ans

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- | | |
|--|-------------|
| - Terrains | - |
| - Construction – gros œuvre | 40 ans |
| - Etanchéité toiture et protection incendie de la coque | 15 ans |
| - Agencements et aménagements des terrains | 10 à 20 ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 5 à 10 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillage industriels | 5 à 10 ans |
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans |

Les composants « Etanchéité toiture et protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors de rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Aucun coût d'emprunt n'est donc incorporé au coût des actifs.

14

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

• *Prix de revient des immobilisations*

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement, dans les comptes statutaires (et dans les comptes consolidés jusqu'au 31/12/2009).

Par dérogation à ce principe, et en conformité avec la norme IFRS3 révisée, le groupe comptabilise les frais d'acquisition de titres de participations en autres charges opérationnelles pour les acquisitions réalisées à compter du 01/01/2010.

• *Immobilisations en location-financement*

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement dont la valeur d'achat est significative figurent à l'actif, la dette correspondante figurant au passif.

• *Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé*

- Immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie finie : la valeur des immobilisations significatives est examinée à la date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices de perte de valeur. Si de tels indices existent la valeur recouvrable des immobilisations est estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif.
- Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : elles sont soumises à un test de perte de valeur au niveau du groupement d'unités génératrices de trésorerie selon la méthode présentée au paragraphe « Goodwill ».

• *Stocks*

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti.

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Ainsi, les frais de logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

• *Actifs et passifs financiers*

- Les dépôts et cautionnements constituent des actifs détenus jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût initial et font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation.
- Les liquidités et quasi-liquidités comprennent les liquidités et les placements financiers à court terme réalisés par les sociétés du groupe correspondant essentiellement à des SICAV de trésorerie. Ces actifs constituent des actifs financiers de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en contrepartie du résultat.
- Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale. À chaque exercice, les créances clients font l'objet d'une estimation sur la base d'une revue faite individuellement pour les créances significatives. Une provision pour dépréciation des créances clients est comptabilisée afin de tenir compte des éventuels risques de non-recouvrement.
- Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires ainsi que les dettes d'exploitation. Les passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

- **Provisions pour risques et charges**

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés et que les sorties futures de trésorerie corrélatives peuvent être estimées de manière fiable.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est partie fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

- **Engagements envers le personnel**

- **Avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite)**

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régimes dans lesquels le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestations définies), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Le cas échéant, une provision figure dans les comptes consolidés sur la base d'une évaluation selon la méthode des unités de crédit projetées. Il est précisé que le Groupe a externalisé l'ensemble de ses obligations auprès d'une assurance.

- **Paievements en actions**

Il n'existe pas de plans d'attribution d'actions gratuites et de stock-options.

- **Produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : « Chiffre d'affaires, hors taxes » et « Autres revenus ».

Le « Chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés à l'activité de promotion immobilière, divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, les redevances liées à l'activité de franchise et des revenus de sous-location.

- **Achats de marchandises**

Les « Achats de marchandises » intègrent les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés conduit à comptabiliser des factures à établir ou des avoirs à émettre.

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coûts d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

16

5.3 Événements significatifs de l'exercice 2018

5.3.1 Correction d'erreur

Les comptes préparés ont fait l'objet d'une correction d'erreur :

- Les capitaux propres au 31 décembre 2017 intégraient les pertes cumulées historiques du périmètre HLP Ouest pour un montant de -K€.63 051. Au regard du contrat signé au 17 décembre 2015 avec la société Franprix Leader Price et prorogé en date du 28 juin 2019, un instrument financier dérivé aurait dû être reconnu dans les comptes de Pro distribution (variation de juste valeur par résultat). La juste valeur de cet instrument traduit le fait que les pertes historiques et à venir HLP Ouest ne seront pas supportées par Pro Distribution. Cet accord précise en effet que la société Franprix Leader Price s'est engagée à racheter le périmètre HLP Ouest à un prix minimum de 1€ et à honorer les financements historiques (Confère note 5.1). Confère la note « 5.8.11 Actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5) » détaillant les impacts chiffrés.
- La provision pour dépréciation de Goodwill et d'actifs corporels et incorporels enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2017 était sous-évaluée et a fait l'objet d'un correctif pour un montant total de K€.3.229.

5.3.2 Acquisition / Cession de société

La société Placidis a été acquise en début d'exercice et cédée le 14 décembre 2018.

5.3.3 Autres événements

Deux fermetures sont à dénombrer sur l'exercice :

- Perlesdis en date du 22 juin 2018,
- Sup sodimarne en date du 28 décembre 2018

5.4 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 28 juin 2019, la société Franprix Leader Price Holding a renouvelé son engagement de racheter les sociétés du périmètre HLP OUEST tout en confirmant les modalités de cession.

5.5 Capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 1.713.734 euros.

Le capital social est composé de 3.355 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2018. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 510,80 euros.

5.6 Bons de souscription d'actions

Il n'existe pas de plan d'attribution d'actions gratuites et de stocks options.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.7 Périmètre de consolidation

5.7.1 Identification des entreprises consolidées

• Périmètre 2018

Filiales	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
PRO DISTRIBUTION			Société-mère
AGRIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
ALADIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
AMARBEN	100,00%	100,00%	Intégration globale
ANGELDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
ARIGATO	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
AS DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
ASNIERESDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
AURIQUES	99,89%	99,89%	Intégration globale
AVENIR	100,00%	100,00%	Intégration globale
BROCA DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
BSB DIS (ex SODIFAL)	100,00%	100,00%	Intégration globale
BSR	100,00%	100,00%	Intégration globale
CHAMPIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
CONDOR GES (ex VIAL)	100,00%	100,00%	Intégration globale
CRIMAT	100,00%	100,00%	Intégration globale
DAVOUDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
DELUXE	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISPADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISTRIBAT	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISTRICAP	100,00%	100,00%	Intégration globale
DISTRIMAD	100,00%	100,00%	Intégration globale
FLUOR DISTRIB	100,00%	100,00%	Intégration globale
IMADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
JPMA DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
KARAMEL	100,00%	100,00%	Intégration globale
LISZT DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
LONGIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP BONDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP CORBEILDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
MARCADIS (ex SOPAD)	100,00%	100,00%	Intégration globale
MATDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
MEAURIEL	100,00%	100,00%	Intégration globale
MIDRIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
MIKADO	100,00%	100,00%	Intégration globale
MR DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
MS DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
NANODIS (ex MOUCHOTTE DIST.)	100,00%	100,00%	Intégration globale
NES DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale

18



[Signature]

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Filiales	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
OCEANE DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
PERLESDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PIMOUS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PLADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PLACIDIS ex CHAILLOT MAD	100,00%	100,00%	Intégration globale
REVE DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
ROI SDS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SARADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SARINODIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI CORDELIERS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SDAM	100,00%	100,00%	Intégration globale
SDMAX (ex PONT DIS)	100,00%	100,00%	Intégration globale
SMP DIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOBELDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCORB	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIBEL	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIMEX	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODINES	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIREM	100,00%	100,00%	Intégration globale
SODIROI	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGIMED	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOMADIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOPANES	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP 3000	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP CHARENTON	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP HAUDRIETTES	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP MENILMONTANT	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUP SODIMARNE	100,00%	100,00%	Intégration globale
SUPER CARDINET	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
TORIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
VILLY DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
WATIDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
BAUDIS	99,99%	100,00%	Intégration globale
LATOURDIS	99,99%	100,00%	Intégration globale
LEVALLOIS DISTRIBUTION	99,91%	100,00%	Intégration globale
LILLOU	100,00%	100,00%	Intégration globale
SDS CHANZY	100,00%	100,00%	Intégration globale

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Filiales en cours de cession	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
HLP OUEST	100,00%	100,00%	Intégration globale
LCA HOLDING	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFIDI	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGI INDRE	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP JOUANDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
KERPLERINDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
LEADER PRICE REZE	100,00%	100,00%	Intégration globale
LEADIS BRETAGNE	100,00%	100,00%	Intégration globale
LEADIS OUEST	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA (HOLDING)	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA REZE	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA HERBLAIN	100,00%	100,00%	Intégration globale
DBA ANGERS	100,00%	100,00%	Intégration globale
PLENENO	100,00%	100,00%	Intégration globale
ESTUAIRE	100,00%	100,00%	Intégration globale
ARMORDIS	100,00%	100,00%	Intégration globale
KERGONEZ	100,00%	100,00%	Intégration globale
CHEMONT	100,00%	100,00%	Intégration globale
KEMPER	100,00%	100,00%	Intégration globale
EMPEREUR	100,00%	100,00%	Intégration globale
FRANKLIN DISTRIBUTION	100,00%	100,00%	Intégration globale
IMPERIAL	100,00%	100,00%	Intégration globale
MAILLETTE	100,00%	100,00%	Intégration globale
ROUSKER	100,00%	100,00%	Intégration globale
CROZONEZ	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI CADOU DAL	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI YONEZ	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI TOUCAN	100,00%	100,00%	Intégration globale
SCI KEMPER	100,00%	100,00%	Intégration globale
LP REZE	100,00%	100,00%	Intégration globale

5.8 Notes sur l'Etat de la situation financière consolidé et le compte de résultat

5.8.1 Goodwill

Le tableau ci-dessous détaille l'analyse de la variation des écarts d'acquisition par UGT :

	Périm. Historique
Au 31 décembre 2016	37 866
Acquisitions	2 776
Cessions	
Reclassement	
Dépréciation	-1 019
Au 31 décembre 2017	39 623
Acquisitions	
Cessions	
Reclassement	
Dépréciation	
Au 31 décembre 2018	39 623

En 2017, les acquisitions comprennent le goodwill des titres de la société Chanzy pour un montant de 1 057 K€ et celui des titres de la société Lilou pour un montant de 1 718 K€.

Un montant de 1 019 K€ a été comptabilisé au titre d'une correction d'erreur.

- **Test de perte de valeur des goodwill**

La méthodologie appliquée par le groupe pour effectuer les tests de dépréciation des goodwill est décrite au § 5.2.5.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.8.2 Autres actifs non courants

Variation des autres actifs non courants (valeurs brutes)	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Goodwill	45 183	45 183			45 183
Immobilisations incorporelles.	8 989	8 989	1 010	58	9 941
Immobilisations corporelles.	53 370	53 370	5 884	2 193	57 061
Titres mis en équivalence.					
Actifs financiers non courants.	2 583	2 583	328	345	2 566
Impôts différés.	2 707	2 707	1 355	1 673	2 389
Autres actifs long terme.					
Total autres actifs non courants (valeurs brutes)	112 832	112 832	8 577	4 269	117 140
Total amortissements et dépréciation.	-29 897	-33 126	-3 403	-132	-36 396
Total autres actifs non courants (valeurs nettes)	82 934	79 705	5 174	4 137	80 744

Variation des amortissements & dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Dépréciations du goodwill	5 560			5 560
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 005	109		1 114
Amortissements des immobilisations corporelles	26 561	3 295	132	29 724
Dépréciations des actifs financiers				
Total Amortissements & dépréciations	33 126	3 403	132	36 396

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.8.3 Actifs courants

Stocks	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Variation	Montant fin d'exercice
Stocks de marchandises	13 331	13 331	1 957	15 288
Total brut	13 331	13 331	1 957	15 288
Provisions pour dépréciations			-950	-950
Total net	13 331	13 331	1 007	14 338

Clients/Autres créances	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Variation	Montant fin d'exercice
Clients	10 243	10 243	5 211	15 455
Créances clients	10 243	10 243	5 211	15 455
Avances et acomptes sur commandes				
Juste valeur instrument financier dérivé				
-Promesse HLP Ouest	0	63 052	5 462	68 514
Autres créances	13 976	13 976	7 740	21 716
Comptes courants	12 164	12 164	-1 448	10 716
Charges constatées d'avance	625	625	-171	454
Autres créances	26 765	89 817	11 583	101 400
Total brut	37 008	100 060	16 794	116 855
Provisions dépréciation clients	-86	-86	28	-58
Provisions débiteurs divers	-86	-86	86	
Total net	36 835	99 888	16 908	116 797

Les créances clients sont à moins d'un an.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Liquidités et quasi-liquidités	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Variation	Montant fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement à juste valeur	243	243	-16	227
Soldes de banques et caisses	13 559	13 559	-800	12 759
Total brut	13 802	13 802	-817	12 985
Provisions VMP				
Total net	13 802	13 802	-817	12 985

5.8.4 Dettes non courantes

Provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Indemnités départ à la retraite	686	686	139		825
Litiges divers	427	427			427
Divers risques et charges	104	104	22		126
Provisions pour risques des sociétés mises en équivalence	157	157	78		236
Total	1 374	1 374	239		1 613

Les engagements du Groupe en matière de régime à prestations définies au titre des indemnités de fin de carrière et du régime de retraite complémentaire sont partiellement externalisés.

Dettes financières à long terme	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Emprunts auprès des établiss. de crédit à + 1an	22 663	22 663	6 304	6 281	22 686
Dettes financières diverses	4 798	4 798	286	225	4 859
Dettes de crédit-bail					
Total	27 461	27 461	6 590	6 506	27 545

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Échéancier des dettes financières	Montant à la fin de l'exercice	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit à + 1an	22 686	19 952	2 734
Dettes financières diverses	4 859	4 859	
Dettes de crédit-bail			
Total	27 545	24 811	2 734

5.8.5 Dettes courantes

	Montant au début de l'exercice Publié	Montant au début de l'exercice Après correction erreur	Variation	Montant fin d'exercice
Dettes fournisseurs	25 294	25 294	2 040	27 334
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	7 722	7 722	-1 963	5 759
<i>Avances et acomptes reçus</i>				
<i>Dettes d'impôts exigibles</i>	664	664	-664	
<i>Autres dettes</i>	8 262	8 262	-764	7 498
<i>Produits constatés d'avance</i>	12	12	-12	
Total autres passifs courants	16 660	16 660	-3 402	13 258
<i>Concours bancaires courants</i>	3 577	3 577	-1 976	1 601
<i>Intérêts courus non échus</i>				
<i>Autres dettes financières</i>				
<i>Comptes courants</i>	57 322	57 322	18 263	75 585
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit à -1 an</i>	4 793	4 793	574	5 367
<i>Dettes financières diverses</i>				
<i>Dettes de crédit-bail</i>	0	0		0
Total emprunts et autres financements à court terme courants	65 691	65 691	16 861	82 553
Total	107 645	107 645	15 499	123 144

5.8.6 Autres charges

25

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Autres charges, principaux postes	31/12/2018	31/12/2017
Achats non stockés, matériel et fourniture.	2 218	2 285
Sous-traitance.	341	261
Location et charges.	10 531	9 585
Entretien et réparation.	1 894	1 569
Primes d'assurance.	222	273
Personnel extérieur.	1 169	849
Honoraires.	1 662	1 482
Publicité.	1 086	999
Transport sur achats.	529	290
Déplacements.	115	283
Téléphone & Affranchissement.	429	361
Services bancaires.	750	694
Autres.	2 198	1 403
Total	23 145	20 333

5.8.7 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels	31/12/2018	31/12/2017
Amortissements écarts d'acquisition		
Dépréciation immob. à céder	0	
Résultat de sorties d'actifs	-616	3
Dépréciation actifs corp et incorporelles	0	-3 229
Correction situation nette N-1	0	
Divers produits et charges	0	
Total	-616	-3 226

5.8.8 Frais de personnel et effectif

Frais de personnel	31/12/2018	31/12/2017
Salaires bruts	17 511	16 772
Charges sociales	4 897	4 977
Participation légale	0	
Total frais de personnel	22 408	21 749
Effectif moyen	970	875

26

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.8.9 Charge d'impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	-367	-634
Impôts différés	-447	-480
Sous-total	-814	-1 115
Reclassement CVAE	-637	460
Profit sur report d'imposition	-33	-1 359
Total	-1 484	-2 014

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net des sociétés intégrées	2 512	5 101
Impôts (impôts différés & impôts courants)	-814	-1 115
Résultat avant impôts	1 698	3 986
Impôts théoriques	476	1 116
Impôts différés sur déficits non activés	533	
Utilisation des déficits antérieurs	639	799
Différences permanentes	-97	-498
Écart de taux et autres éléments	-79	-2 199
Sociétés fiscalement transparentes	-972	
Dividendes reçus - Quote part frais et charges	984	
Total	1 484	-782

Décomposition des impôts différés Actif nets	Montant au début de l'exercice	Variation	Autres mouvements	Montant fin d'exercice
Impôts différés sur provision Retraite	146	-26		120
Impôts différés sur pertes fiscales reportables	2 745	-682		2 063
Impôts différés sur crédit-bail		-51		-51
Impôts différés sur retraitement frais acquisitions	20			20
Impôts différés sur retraitements stocks	40	-29		11
Impôts différés sur différences temporaires	646	362		1 008
Impôts différés sur ajustements de juste valeur	52	-52		
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	-942	145		-797
Total Impôts différés Actif nets	2 707	-333		2 375
dont impôt différés Actif				2 389
dont impôt différés Passif				-15

27

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Le groupe PRO DISTRIBUTION a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés en France. Cette option concerne toutes les sociétés détenues à plus de 95%.

Les impôts différés actifs correspondent principalement aux déficits de l'intégration fiscale.

La projection établie démontre que le groupe est en mesure de consommer les déficits à moyen terme. Dans cette perspective et en fonction des nouveaux taux d'imposition votés en France. Les impôts différés actifs sur ces déficits ont été calculés au taux de 25%.

5.8.10 Engagements hors bilan et passifs éventuels

• Engagements hors bilan

L'exhaustivité des engagements hors bilan est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Au 31 décembre 2018, les principaux engagements du Groupe sont :

- Cautions accordées aux bailleurs des paiements des loyers et charges locatives des locaux pris à bail par les filiales pour un montant de 250 milliers d'euros (HLP Ouest) et 325 milliers d'euros (Pro Distribution)
- Cautions accordées aux établissements de crédit sur emprunts souscrits par les filiales pour 3.263 milliers d'euros,
- Cautions solidaires reçues de Franprix Leader Price Holding de 1.818 milliers d'euros accordées aux banques en garantie d'emprunts,
- Cautions solidaires reçues d'Imanes de 968 milliers d'euros accordées aux banques en garantie d'emprunts,
- Nantissements de parts sociales ou fonds commerciaux des filiales en contrepartie d'emprunts pour 20 560 milliers d'euros (Pro Distribution) et 3.500 milliers d'euros (HLP Ouest).
- Nantissements de parts sociales de la holding Pro Distribution en contrepartie d'emprunts pour 1 500 milliers d'euros.

Le Groupe a également reçu des engagements de la part de ses associés (cf. note 5.10).

L'ensemble des contrats de location financement est retraité dans les comptes consolidés.

• Tableau récapitulatif des obligations et engagements sur crédit bail et location financière

	Total	A moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Contrats de bail	85	40	45	

• Passifs éventuels

Il n'y a pas de passif éventuel significatif au 31 décembre 2018.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.8.11 Actifs détenus en vue de la vente (IFRS 5)

En date du 17 décembre 2015, la société FPLP s'est engagée à racheter les sociétés du périmètre HLP Ouest. En conséquence :

- L'ensemble des actifs et passifs du sous-groupe a été regroupé sur une ligne à l'actif et au passif du bilan. Le résultat de chaque année vient modifier la valeur nette des passifs destinés à être cédés.
- Le compte de résultat du sous-groupe est présenté en activités cédées.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

La décomposition 2015 de ces éléments est la suivante :

Eléments Activités cédées (en K€)	Périmètre HLPO	TOTAL
I - ACTIF NON COURANT		
Ecart d'acquisition net	29 805	29 805
Immobilisations incorporelles	420	420
Immobilisations corporelles	5 910	5 910
Actifs financiers	228	228
Impôts différés Actif	28	28
TOTAL	36 390	36 390
II - ACTIF COURANT		
Stocks	3 238	3 238
Clients	181	181
Autres créances	648	648
Liquidités et quasi-liquidités	964	964
TOTAL	5 032	5 032
ACTIVITES CEDEES - ACTIF	41 422	41 422
I - DETTES NON COURANTES		
Provisions pour impôts différés	39	39
Provisions pour risques et charges	120	120
Emprunts bancaires	1 303	1 303
Dettes financières diverses	9 374	9 374
Dettes financières crédit-bail	205	205
TOTAL	11 041	11 041
II - DETTES COURANTES		
Concours bancaires courants	2 293	2 293
Emprunts bancaires	901	901
Dettes financières crédit-bail	177	177
Intérêts courus	7	7
Fournisseurs	7 190	7 190
Dettes fiscales et sociales	1 302	1 302
Fournisseurs d'immobilisations	1 244	1 244
Comptes courants créditeurs	68 062	68 062
Dettes fiscales (IS)	46	46
Dettes financières diverses	296	296
TOTAL	81 518	81 518
ACTIVITES CEDEES - PASSIF	92 559	92 559

30

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Le résultat enregistré en 2018 en activités cédées se décompose comme suit :

Eléments Activités cédées (en K€)	Périmètre HLPO	TOTAL
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires	55 169	55 169
Autres produits d'exploitation	153	153
Achats consommés	-42 968	-42 968
Charges de personnel	-6 199	-6 199
Autres charges d'exploitation	-7 387	
Impôts et taxes	-563	-563
Dotations nettes aux amortissements	-839	-839
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-2 634	-2 634
Autres produits et charges opérationnels	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	-2 634	-2 634
Produits financières	62	62
Charges financières	-2 730	-2 730
RESULTAT FINANCIER	-2 668	-2 668
RESULTAT COURANT	-5 303	-5 303
Produits exceptionnels	1	1
Charges exceptionnelles	-161	-161
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-159	-159
Charge d'impôt sur le résultat	0	
RESULTAT NET	-5 462	-5 462

Les capitaux propres au 31 décembre 2017 intégraient les pertes cumulées historiques du périmètre HLP Ouest pour un montant de -K€.63 052. Au regard du contrat signé au 17 décembre 2015 avec la société Franprix Leader Price et prorogé en date du 28 juin 2019, un instrument financier dérivé aurait dû être reconnu dans les comptes de Pro distribution (variation de juste valeur par résultat). La juste valeur de cet instrument financier traduit le fait que les pertes historiques et à venir HLP Ouest ne seront pas supportées par Pro Distribution.

Chaque année, la perte subie sur ce périmètre entraîne la réactualisation de cet instrument financier. L'impact de la comptabilisation de cet instrument financier (correction d'erreur) est décrit ci-dessous :

Impact – En K€	31/12/2018	31/12/2017 après correction d'erreur
Actif - Juste valeur instrument financier – périmètre HLP Ouest	+68.514	+63.052
Capitaux Propres - Réserves	+63.052	+56.255
Résultat	+5.462	+6.796

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.9 Informations complémentaires sur les instruments financiers (IFRS 7)

5.9.1 Valeur comptable des instruments financiers par catégories

31/12/2018	Rubriques du bilan	Valeur au bilan	Juste Valeur	Juste Valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes sur cout amorti
Actifs financiers non courants	Actifs non courants	2 565	2 565		2 565	
Juste valeur actifs HLP OUEST	Actifs non courants	68 514	68 514		68 514	
Clients et comptes rattachés	Clients	15 397	15 397		15 397	
Autres actifs courants	Autres créances	31 655	31 655		31 655	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Liquidités et quasi liquidités	12 758	12 758	12 758		
Actifs		130 889	130 889	12 758	118 131	0
Emprunts auprès des établissements de crédits à plus d'un an	Dettes financières à long terme	27 545	27 545	0	27 545	
Fournisseurs d'exploitation	Dettes Fournisseurs	27 334	27 334	0	27 334	
Découverts bancaires	Emprunts et autres dettes courantes	1 601	1 601	0	1 601	
Intérêts courus non échus	Emprunts et autres dettes courantes	0	0	0	0	
Emprunts et autres dettes courantes	Emprunts et autres dettes courantes	80 952	80 952	0	80 952	
Autres dettes	Autres dettes	0	0	0	0	
Passifs		137 432	137 432	0	137 432	

Les dettes financières enregistrées dans les comptes correspondent à la juste valeur des dettes dans la mesure où elles sont rémunérées au taux variable.

5.9.2 Risque de crédit

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.9.3 Risques de taux d'intérêt

Le niveau d'endettement du Groupe au 31 décembre 2018 s'élevait à 154 M€ dont la totalité est à taux variable (hors crédit-bail).

Echéancier des dettes financières au 31 décembre 2018

Échéancier des dettes financières	Montant à la fin de l'exercice	A moins 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissement de crédit	27 545		24 811	2 734
Concours bancaires	1 601	1 601		
Dettes financières diverses	80 952	80 952		
Dettes de crédit-bail	0	0		
Total	110 098	82 553	24 811	2 734

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

Analyse de sensibilité de taux d'intérêt

Risque de taux d'intérêt	2018	2017
Emprunts auprès des établissements de crédit	27 545	27 461
Concours bancaires	1 601	3 577
Dettes financières diverses	80 952	62 114
Dettes de crédit-bail	0	0
Total des dettes financières	110 098	93 152
Equivalents de trésorerie	227	243
Trésorerie	12 759	13 559
Total actif	12 986	13 802
POSITION NETTE	95 145	79 350
Position nette à renouveler à moins d'un an	59 582	65 697
Variation de 1 %	596	657
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1	1
Variation des frais financiers	-596	-657
Résultat financier	-1 801	-1 790
Impact variation frais financiers/charges financières	-33,08%	-36,71%

5.9.4 Risques de taux de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change.

5.9.5 Risques actions

Le Groupe place ses excédents de trésorerie en SICAV de trésorerie monétaire sans risque auprès de banques notoirement connues et ne présentant à notre connaissance aucun risque de solvabilité à ce jour.

GROUPE PRO DISTRIBUTION

Comptes consolidés et Annexe au 31 décembre 2018

(Normes IFRS) en milliers d'Euros

5.10 Parties liées

Les parties liées sont :

- Les sociétés mères
- Les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- Les filiales
- Les membres du Conseil de Surveillance

La Société entretient des relations habituelles à des conditions normales, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Relation avec les associés

Les actionnaires de Pro Distribution, IMANES et FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING, ont signé des conventions d'avances financières rémunérées à Euribor 1 Mois + 2 %. Ces avances ont pour objet d'assurer le financement et le développement du Groupe.

En 2018, Pro Distribution rémunère les comptes courants de ses associés (FPLP et IMANES) au taux Euribor 3 Mois + 300 points de base.

Une convention de management, prenant effet à compter du 1^{er} avril 2012, a été conclue avec la société IMANES. Le montant des prestations facturées en 2018 s'élève à 688 800€.

Les associés de Pro Distribution ont également donné des cautions sur certains emprunts.

M. et Mme Zouari perçoivent tous deux un salaire au titre de leurs fonctions dans la société.

Les membres du Comité de Surveillance ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

5.11 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de l'audit des comptes du Groupe Pro Distribution s'élèvent à 160 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 132 milliers d'euros l'exercice précédent.